

Éducation physique et sportive

L'évaluation aux baccalauréats, CAP et BEP de l'enseignement général, technologique et professionnel en Education Physique et Sportive

Rapport annuel année 2012-2013

Ce document peut être utilisé librement dans le cadre des activités de l'enseignement scolaire, de la formation des professeurs et de l'organisation des examens.

Toute reproduction, même partielle, à d'autres fins ou dans une nouvelle publication, est soumise à l'autorisation du directeur général de l'Enseignement scolaire.

SOMMAIRE DU RAPPORT

Le mot de la présidente – Valérie Debuchy	4
Les membres de la commission nationale	5
Constats principaux.....	6
Synthèse des recommandations.....	9
1. Les commissions académiques	12
1.1. Composition.....	12
1.2. Modalités de fonctionnement.....	12
1.3. Les outils	13
1.4. Conclusions et préconisations	14
2. Les inaptitudes	15
2.1. Les taux d'inaptitude dans les épreuves en CCF.....	15
2.1.1. Taux globaux	15
2.1.2. Evolution des taux d'inaptitude au cours des dernières années.....	15
2.2. Les épreuves adaptées dans les épreuves en CCF.....	16
2.3. Enseignement commun : épreuve ponctuelle.....	17
2.4. Conclusions et préconisations	17
3. Résultats nationaux des baccalauréats -- Enseignement commun : Contrôle en Cours de Formation 18	
3.1. Baccalauréats G/T : Enseignement commun : Contrôle en Cours de Formation.....	18
3.1.1. Les moyennes 2013 et leur évolution / aux années précédentes	18
3.1.2. La fréquentation des CP et son évolution / aux années précédentes	19
3.1.3. La fréquentation des APSA	20
3.1.4. Les moyennes par APSA.....	22
3.1.5. La fréquentation des « APSA académiques »	23
3.1.6. Les écarts de moyenne selon les académies	24
3.2. Baccalauréats professionnels : enseignement commun CCF	25
3.2.1. Les moyennes 2013 et leur évolution / aux années précédentes	25
3.2.2. La fréquentation des CP et son évolution / aux années précédentes	25
3.2.3. La fréquentation des APSA	26
3.2.4. Les moyennes par APSA.....	28
3.2.5. La fréquentation des APSA académiques	29
3.2.6. Les écarts de moyenne selon les académies	30
3.3. Synthèse des trois baccalauréats (G/T et Pro) : enseignement commun CCF	31
3.3.1. Comparaison des moyennes générales des bacs G / T / pro	31
3.3.2. Les menus certificatifs et les résultats.....	31
4. Résultats nationaux des baccalauréats -- Enseignement commun : Contrôle Ponctuel	33
4.1. Baccalauréats G/T.....	33
4.1.1. Les moyennes globales	33
4.1.2. Les moyennes et fréquentation par binôme d'activités.....	33
4.2. Baccalauréats professionnels	35
4.2.1. Les moyennes globales	35
4.2.2. Les moyennes et fréquentation par binôme d'activités.....	35
5. Résultats nationaux des CAP-BEP	37
5.1. Enseignement commun : Contrôle en Cours de Formation	37
5.1.1. Les moyennes globales et leur évolution.....	37
5.1.2. La fréquentation des CP et son évolution / aux années précédentes	37
5.1.3. La fréquentation des APSA	38

5.1.4.	Les moyennes par APSA.....	40
5.1.5.	Fréquentation des APSA de la liste académique	41
5.1.6.	Les écarts de moyenne selon les académies	42
5.2.	Enseignement commun : Contrôle en ponctuel.....	43
5.2.1.	Les moyennes globales	43
5.2.2.	Les moyennes et fréquentation par binôme d'activités.....	43
6.	Epreuve facultative	45
6.1.	Contrôle en Cours de Formation	45
6.1.1.	Les moyennes et fréquentation par CP (chiffres de 7 académies)	45
6.1.2.	Constats sur la base de l'étude du contenu des rapports académiques	46
6.2.	Contrôle en ponctuel.....	46
6.2.1.	Les moyennes et fréquentation par CP (chiffres de 7 académies)	46
6.2.2.	Constats sur la base de l'étude du contenu des rapports académiques	47
6.2.3.	SHN et SSHN.....	48
7.	Enseignement de complément	50
7.1.	Les moyennes (chiffres de 7 académies).....	50
7.2.	Constats sur la base de l'étude des rapports académiques	50
	Annexe 1 : Evolutions souhaitées concernant EPS NET	51
	Annexe 2 : Trame du rapport de la commission académique 2014	54

Le mot de la présidente – Valérie Debuchy

En premier lieu, Valérie Debuchy, présidente de la commission nationale, remercie les IA-IPR EPS et leurs collaborateurs pour leur contribution au rapport national, à travers la rédaction des rapports académiques et les remontées des fichiers récapitulant les résultats des élèves. Elle insiste sur l'intérêt d'utiliser le cadre commun de rédaction des rapports académiques joint en Annexe 2 en fin de document. Le respect de ce cadre commun facilite le travail d'analyse et de synthèse de la commission nationale. Cette trame a été légèrement modifiée par rapport à l'année dernière. Par ailleurs, afin de faciliter le travail de compilation des données, le fichier excel sur lequel sont reportées les données chiffrées académiques des examens de l'année 2014 sera envoyé aux académies avant la tenue des commissions académiques.

En deuxième lieu, la présidente remercie les membres de la commission nationale pour la qualité de leur travail d'analyse et de synthèse. Celui-ci a permis la rédaction d'un rapport national dressant un état des lieux des résultats nationaux aux examens d'EPS des baccalauréats et des CAP-BEP. Cet état des lieux permet à chaque académie de se situer par rapport au plan national. Les conclusions et préconisations de ce rapport visent à aider les commissions académiques dans leur réflexion et leur travail d'harmonisation afin d'améliorer l'équité entre les élèves.

En troisième lieu, la présidente insiste sur l'intérêt non seulement informatif mais aussi formatif et transformatif de ce rapport. Il constitue un état de la discipline EPS au niveau national, certes incomplet mais cependant riche d'enseignements. Il permet de disposer de chiffres nationaux et académiques relatifs aux taux d'inaptitudes, aux moyennes globales des examens du baccalauréat et du CAP-BEP, aux moyennes par compétence propre et par APSA, aux différences entre les résultats des filles et des garçons, aux différences entre les filières, aux CP et APSA les plus et moins fréquemment proposées dans les menus certificatifs... Autant d'éléments qui constituent des indicateurs de l'état de la discipline. L'analyse de l'évolution de ces différents indicateurs au cours des années permet d'apprécier l'impact des modifications des textes non seulement sur les résultats des élèves mais aussi sur le contenu des ensembles certificatifs qui leur sont proposés. Le but étant une formation complète et équilibrée en EPS accessible à tous les élèves.

Les membres de la commission nationale

Présidente : Valérie DEBUCHY, IGEN, Doyenne du groupe de l'EPS

Vice - Présidentes : Carole SEVE IGEN, Michèle JEANNE-ROSE IGEN

Membres titulaires :

Bernard ANDRE -- IGEN

Jean-Pierre BARRUE -- IGEN

Didier PREUVOT -- IA-IPR rectorat de Lille

Vincent LEPELLETIER -- IA-IPR rectorat de Versailles

Ludovic GOREAU -- IA-IPR rectorat de Versailles

Marie-Noëlle HUMBERT -- IA-IPR rectorat de Reims

Martine PETIT -- IA-IPR rectorat de Grenoble

Bruno TREHET -- IA-IPR rectorat de Paris 75 000 Paris

Jean-Marc SERFATY -- IA-IPR Créteil

Joëlle BORGA -- Prag Lycée Berthelot 31 000 Toulouse

Laurence MENDEZ -- Prag Lycée Laurencin 91 540 Mennecy

Xavier RACINAIS -- Prag Lycée MAGENDIE 33000 BORDEAUX

Chloé DUTILH -- Prag Maison de la légion d'honneur 93 200 Saint Denis

Vincent CARBOU -- Prag Lycée Adolphe Chérix 94 400 Vitry

Philippe ANDRIEU -- Prag Lycée Buffon 75 015 Paris

David ROSSI -- Prag Lycée Raynouard 83 170 Brignoles

Laurent GRASSET -- Prag Lycée Langevin 13 056 Martigues

Cécile BELLEUDY -- Prag Lycée Gay Lussac 87 000 Limoges

Didier HALAIS -- Prag Service IPR rectorat de Versailles 78 000 Versailles

Pascal GADUEL -- Prag IA de Seine et Marne 77 000 Melun

Constats principaux

➔ Pour l'année 2013, les statistiques ont été effectuées pour :

- le bac G/T : 420 000 candidats (31 académies)
- le bac pro : 107 000 candidats (25 académies)
- le CAP-BEP : 168 000 candidats (23 académies)

➔ Les moyennes nationales pour l'enseignement commun diffèrent selon le sexe, les filières et le type d'épreuve.

Ces moyennes sont plus élevées pour les garçons que pour les filles (quels que soient les filières et le type d'épreuve). L'écart entre les garçons et les filles est plus marqué pour l'épreuve en ponctuel (plus d'un point d'écart) que pour l'épreuve en CCF.

Les moyennes sont plus élevées pour le contrôle en cours de formation (CCF) que pour le contrôle ponctuel.

Il est à noter que si pour le CCF ce sont les bacs généraux qui obtiennent les meilleurs résultats, pour le contrôle ponctuel ce sont les CAP-BEP.

	Bac G	Bac T	Bac pro	CAP-BEP
Moyenne globale	13,97	12,98	12,81	12,51
Moyenne garçons	14,35	13,42	13,16	12,82
Moyenne filles	13,65	12,56	12,21	12,03

Moyennes : Contrôle en CCF

	Bac G/T	Bac pro	CAP-BEP
Moyenne globale	11,60	11,48	12,46
Moyenne garçons	12,17	11,84	12,98
Moyenne filles	10,88	10,73	11,58

Moyennes : Contrôle en ponctuel

➔ Si les écarts entre les moyennes des filles et celles des garçons sont importants concernant l'enseignement commun, ils sont beaucoup plus faibles concernant l'épreuve facultative. Dans beaucoup d'académies, les filles obtiennent des moyennes supérieures à celles des garçons. Plusieurs hypothèses sont envisageables : l'impact de la note d'entretien, le profil des filles concernée (des filles plus sportives), les types d'APSA proposées (souvent la danse dans les APSA académique). Concernant l'enseignement de complément, les écarts observés entre les garçons et les filles sont également très faibles. Ces constats sont encourageants : ils montrent que les filles peuvent et doivent aussi réussir en EPS.

➔ Des APSA sont surreprésentées dans les offres de certification en CCF dans les trois baccalauréats et les CAP-BEP. L'offre de certification s'organise principalement autour de la course de demi-fond, le badminton, la musculation et l'acroport. L'APSA de la CP2 la plus fréquemment présente dans l'offre de certification est l'escalade (Bac G/T : 13,90% ; Bac pro : 14,26 ; CAP-BEP : 15,54%). Les chiffres du tableau suivant pointent la prédominance de certaines APSA dans l'évaluation et ont questionné les membres de la commission sur la diversité de l'offre de formation EPS en lycée.

	Bac G/T	Bac pro	CAP-BEP
Course de demi-fond (CP1)	38,29 %	41,52 %	43,90 %
Musculation (CP5)	24,83 %	45,18 %	42,28 %
Badminton (CP4)	38,02 %	34,82 %	32,73 %
Acroport (CP3)	28,06 %	16,85 %	19,53 %

APSA les plus fréquentes dans les ensembles certificatifs (CCF)

➔ Si l'offre certificative est globalement la même dans les voies et les filières, les APSA présentant les meilleures moyennes diffèrent.

Bac G/T	Bac pro	CAP-BEP
Sauvetage	Judo	Rugby
Course en durée	Rugby	Escalade
Musculation	Football	Football
Escalade	Escalade	Handball

APSA présentant les meilleures moyennes (filles et garçons confondus)

➔ Les menus certificatifs théoriques (c'est-à-dire « reconstruits » sur la base des moyennes des APSA observées cette année) les plus rentables diffèrent selon les filières et le sexe. Pour les filles ils comprennent le step et la danse.

	Bac G/T	Bac Pro	CAP-BEP
Filles	Sauvetage (CP2) Step – Course en durée (CP5) Danse (CP3) Natation de vitesse (CP1)	Step (CP5) Danse – Arts du cirque (CP3) Escalade (CP2)	Step (CP5) Danse – Arts du cirque (CP3) Escalade (CP2)
Garçons	Sauvetage (CP2) Relais-vitesse (CP1) Judo - Rugby (CP4) Course en durée – Musculation (CP5)	Judo – FB - Rugby (CP4) Escalade (CP2) Course en durée – Musculation (CP5)	Escalade (CP2) Boxe Française – Rugby – Badminton (CP4) Natation de vitesse (CP1)

Menus théoriques les plus rentables

➔ Pour toutes les voies (bacs G, T, pro et CAP-BEP) les moyennes les plus basses observées sont celles des APSA de la CP1 (notamment l'athlétisme). Les membres de la commission associent ce constat à la « diminution du potentiel physique » des jeunes observée depuis plusieurs années par différentes études et/ou aux exigences même des référentiels (notamment aux nouveaux référentiels de certaines épreuves d'athlétisme qui accordent une part plus importante à la « performance brute »).

➔ Les « liens » entre taux de fréquentation des APSA et moyennes globales pour les APSA diffèrent selon les filières. Si pour le bac G/T certaines des APSA les plus fréquentées sont également celles qui présentent les meilleures moyennes (notamment en CP5 – musculation et course en durée), cette « corrélation » est plus faible pour la voie pro.

➔ Pour les trois bacs, l'activité badminton est très fréquentée alors qu'elle ne présente pas une des meilleures moyennes. Ce constat est moins vrai pour les CAP-BEP.

➔ Si les différences de moyenne globale entre filles et garçons tendent à diminuer, ces écarts sont encore très importants dans certaines APSA en faveur des garçons (notamment dans les épreuves d'athlétisme et les APSA de la CP4). Les filles réussissent relativement bien en step et en danse. Les membres de la commission se sont interrogés sur les causes possibles de ces différences filles-garçons dans certaines APSA : les référentiels favorisent-ils les garçons par rapport aux filles ou les filles sont-elles réellement moins performantes que les garçons dans certaines APSA ?

➔ Pour le contrôle ponctuel, dans les trois baccalauréats et les CAP-BEP, le binôme le plus souvent choisi est « 3x500 – badminton » par les candidats (plus de 55% dans tous les cas).

➔ Si les APSA de la liste académique sont souvent choisies par les candidats pour l'option facultative, elles le sont peu pour l'enseignement commun.

➔ Le pourcentage des inaptes totaux a cette année augmenté par rapport à l'année dernière pour les bacs G/T (de 3.93% à 4.04%) et les CAP-BEP (de 3.73% à 3.88%).

Synthèse des recommandations

Ces recommandations s'appuient sur des pratiques relevées dans certaines académies, et qui concourent à un fonctionnement efficient des commissions académiques.

Concernant le fonctionnement des commissions d'harmonisation

- ➔ Ne pas seulement s'intéresser aux écarts filles-garçons mais également prendre en compte les autres critères relevés dans les rapports académiques (les écarts des moyennes des établissements par rapport à la moyenne académique, les écarts entre les moyennes des APSA au sein d'un même EPLE, les écarts entre les moyennes des APSA entre les EPLE (en référence à la moyenne académique)).
- ➔ Informer les établissements (voire les suivre en cas de besoin) des principes et des résultats des harmonisations pour les aider dans leur régulation de l'année à venir.
- ➔ S'intéresser aux écarts concernant l'enseignement commun entre les bacs G, T et Pro. L'année prochaine il sera demandé, dans les rapports académiques, de différencier, dans la mesure du possible, les résultats des voies générales et technologiques.
- ➔ S'intéresser aux écarts filles-garçons dans les épreuves ponctuelles de l'enseignement commun, écarts qui sont importants (plus d'un point de différence entre les moyennes garçons et filles à l'avantage des garçons).
- ➔ S'intéresser aux écarts entre APSA concernant l'épreuve facultative ponctuelle.
- ➔ Respecter autant que possible la trame proposée en fin de ce document pour la rédaction du rapport académique. Ceci facilite grandement le travail des membres de la commission nationale. La commission a modifié légèrement cette trame par rapport à celle de l'année dernière compte tenu des remarques de certaines académies.

Concernant la gestion des inaptitudes

- ➔ Mettre en place un suivi de l'évolution du taux d'inaptitude au cours des années afin de mieux se rendre compte des tendances.
- ➔ Communiquer auprès des enseignants pour qu'ils proposent autant que possible des épreuves et contrôles adaptés. L'enjeu est de permettre à la majorité des élèves d'être notés en EPS (que ce soient des élèves présentant une inaptitude partielle permanente ou temporaire) et de diminuer ainsi le nombre des inaptitudes totales. La formation continue peut également être un levier efficace pour développer cette prise en compte des inaptitudes partielles des élèves.

➔ La commission émet l'idée de travailler sur des « référentiels inclusifs » et pointe la nécessité d'une mutualisation et d'un pilotage national sur le thème de l'inaptitude totale et partielle

➔ Travailler en concertation avec les médecins de manière à limiter le nombre de certificats d'inaptitude totale.

Concernant l'enseignement commun : CCF

➔ Essayer de diversifier l'offre de certification proposée aux élèves afin d'éviter la sur-représentation de certaines APSA

➔ Adapter l'offre de formation et de certification proposée aux élèves, notamment ceux de la voie professionnelle, en fonction de leurs caractéristiques

➔ Choisir les APSA académiques en relation avec les spécificités culturelles des territoires afin d'exploiter au mieux l'ouverture permise par les textes

Concernant l'enseignement commun : ponctuel

➔ Importance de prévoir un mode d'information efficient vers les candidats passant les épreuves ponctuelles afin qu'ils connaissent, avant les épreuves, leur condition de passation et les niveaux d'exigence. En effet plusieurs rapports académiques pointent le manque évident de préparation des candidats dont certains découvrent les exigences le jour même de l'épreuve.

➔ Au vu de la faible représentation de certains binômes, se pose la question de réduire le nombre de binômes proposés pour cette épreuve. A été discuté en commission, le fait de proposer un binôme constitué du « 3X500 » (le plus fréquemment choisi) et d'une autre APSA au choix des candidats parmi une liste de 4 APSA relevant d'une CP différente.

➔ Les membres de la commission pointent, du fait des écarts importants entre filles et garçons dans cette épreuve ponctuelle, l'opportunité d'harmoniser les résultats entre les deux sexes.

Concernant l'épreuve facultative

➔ Importance de bien communiquer vers les candidats sur les attentes de l'épreuve en ponctuel.

➔ Ne pas imposer une liste nationale d'APSA pour le contrôle en ponctuel mais laisser l'académie choisir son offre. Celle-ci pourrait être constituée de cinq APSA relevant des cinq CP et prendre en compte les spécificités filles-garçons (c'est-à-dire proposer une offre qui s'adresse aux deux sexes). Se poserait cependant la question de la validation des référentiels des APSA qui ne sont pas présentes

dans le programme national. Cette validation pourrait être réalisée par une commission nationale.

Concernant le « SHN / HNSS »

➔ Proposition d'une rubrique spécifique dans le rapport académique 2014 concernant les élèves SHN / HNSS, afin de rendre plus lisible ce dispositif au niveau national (nombre d'élèves concernés, modalités de passation de l'oral, contenu de l'oral)

➔ Prendre en compte la lourdeur et le coût de l'organisation de cet oral. Deux jurés sont-ils réellement nécessaires pour 4 points (CF. il n'y a qu'un seul juré pour des épreuves du bac notées sur 20) ? Cet oral ne devrait-il pas être passé au sein de l'établissement ? Nécessite-t-il vraiment la présence d'un spécialiste de l'APSA ?

➔ Différencier le contenu de l'oral et les grilles d'évaluation selon les publics (SHN, podium UNSS, jeunes officiels). Cet oral devrait plus porter sur la « méthodologie de l'entraînement », les effets de l'entraînement et/ou les valeurs de la pratique sportive que sur la connaissance d'une APSA.

➔ La question d'élargir ce dispositif à d'autres publics d'élèves tels que les « Jeunes reporters », les élèves possédant un diplôme fédéral. Ceci engendrerait cependant des coûts supplémentaires pour l'organisation qu'il convient de prendre en compte.

1. Les commissions académiques

1.1. Composition

De manière générale les rapports précisent la composition des commissions académiques. Celles-ci, le plus souvent, comprennent des IA-IPR, des chargés de mission et des enseignants d'EPS.

A noter :

- dans certaines académies, le Médecin Conseiller Technique du Recteur est présent et examine les cas de dispense ;
- une académie met en place une commission qui exploite la procédure disciplinaire spécifique pour l'EPS (décret de mai 2012) afin de traiter les cas de fraude avérée.

1.2. Modalités de fonctionnement

De manière générale, deux types de réunion répondant à des objectifs différents sont organisés :

- une réunion en début d'année scolaire visant à vérifier et valider les protocoles d'évaluation des établissements scolaires ;
- une réunion en fin d'année visant à harmoniser les résultats durant laquelle est souvent menée une réflexion sur l'équité en EPS.

A noter pour certaines académies :

- l'analyse, lors de la commission, des effets des nouveaux référentiels ;
- l'existence d'un groupe « EPS adaptée » ;
- le référent examen des lycées se présente devant une sous-commission pour expliquer les procédures et les arguments pour son lycée. D'autres académies proposent cet échange à travers un document rempli par le référent examen.

Les principes d'harmonisation sont définis en début de réunion et en relation avec la synthèse nationale. Ces principes portent sur :

- les critères d'harmonisation. La commission nationale a observé quatre éléments susceptibles d'être pris en compte :
 - o les écarts filles-garçons (le plus fréquent)
 - o les écarts des moyennes des établissements par rapport à la moyenne académique
 - o les écarts entre les moyennes des APSA entre les EPLE (en référence à la moyenne académique)
 - o les écarts entre les moyennes des APSA au sein d'un même EPLE (plus rarement)
- les écarts au-delà desquels il convient d'harmoniser. Ces écarts varient selon les critères et les académies.
 - o concernant l'écart fille-garçon : l'écart le plus fréquemment retenu est ± 1 pt

- o concernant les autres écarts l'information est présente dans peu de dossiers. A titre indicatif l'écart maximum admissible entre les moyennes des établissements et la moyenne académique est souvent de $\pm 1,5$ pt.

Les décisions d'harmonisation sont prises au cours de la commission académique en relation avec les principes définis. Les résultats de cette harmonisation sont souvent indiqués de manière précise dans les rapports académiques. En termes de communication :

- la majorité des académies mettent à disposition le rapport de la commission sur leur site académique ;
- dans certaines académies, les établissements (soit tous, soit seulement ceux pour lesquels il a été procédé à une harmonisation) sont informés par courrier des résultats de l'harmonisation ;
- dans certaines académies les IA-IPR visitent, l'année suivante, les établissements où il a été constaté des écarts importants par rapport à la moyenne académique.

A noter :

- certaines académies ont des principes d'harmonisation très précis et élaborés (prise en compte et combinaison de différents critères. Par exemple analyse de « l'effet établissement » dans certaines épreuves et selon le sexe) ;
- certaines académies n'harmonisent que les écarts filles-garçons (et ne procèdent à aucune autre harmonisation si cet écart est jugé acceptable) ;
- cinq académies n'ont pas harmonisé ;
- certaines académies prennent en compte les zéros (qui peuvent fortement influencer sur la moyenne) dans leurs décisions d'harmonisation ;
- certaines académies prennent en compte des facteurs contextuels (option, sections sportives, installations sportives...) dans leurs décisions d'harmonisation ;
- pas d'harmonisation entre les voies G, T et pro ;
- l'harmonisation ne porte que sur le CCF.

1.3. Les outils

Les principaux logiciels utilisés pour le recueil des données sont :

- EPS NET (19 académies)
- Pack EPS (7 académies)

Certaines académies utilisent des logiciels spécifiques.

Comme l'année dernière, la commission nationale a relevé dans les rapports académiques différentes difficultés concernant l'utilisation d'EPSNET et des souhaits d'évolution. Ceux-ci sont regroupés en fin de rapport dans l'Annexe 1.

1.4. Conclusions et préconisations

➔ La commission a noté une meilleure explicitation des critères supports des décisions d'harmonisation dans un certain nombre de rapports. La majeure partie des académies actent, en début de commission, un protocole d'harmonisation qui guide ensuite les décisions. La commission invite les académies à ne pas seulement s'intéresser aux écarts filles-garçons mais également à prendre en compte les autres critères relevés dans les rapports académiques (les écarts des moyennes des établissements par rapport à la moyenne académique, les écarts entre les moyennes des APSA au sein d'un même EPLE, les écarts entre les moyennes des APSA entre les EPLE (en référence à la moyenne académique)).

➔ La commission pointe l'intérêt d'informer les établissements (voire de les suivre en cas de besoin) des principes et des résultats des harmonisations.

➔ La commission nationale invite les commissions académiques à s'intéresser aux écarts filles-garçons dans les épreuves ponctuelles (enseignement commun), écarts qui sont importants (plus d'un point de différence entre les moyennes garçons et filles).

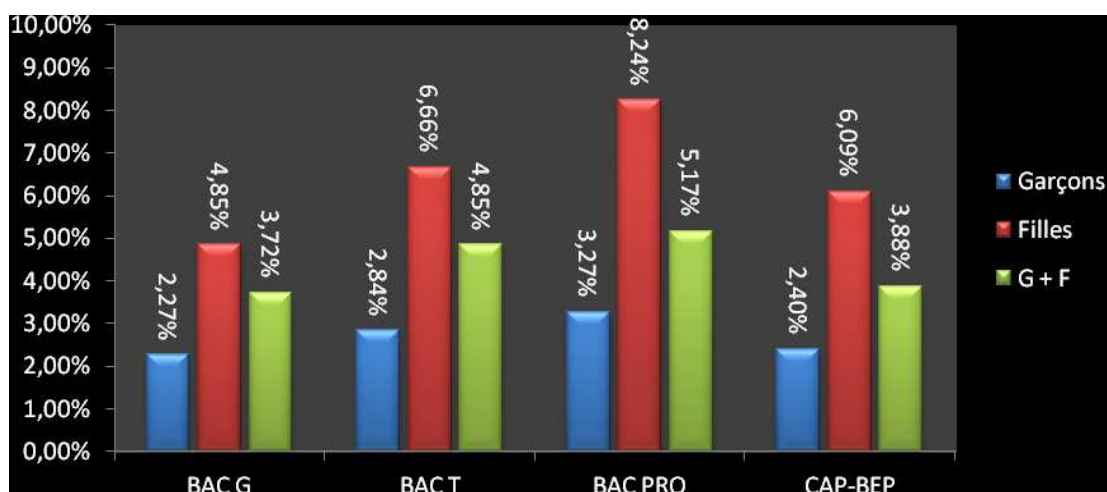
➔ La commission nationale invite les commissions académiques à s'intéresser aux écarts concernant l'enseignement commun entre les bacs G, T et Pro. L'année prochaine il sera demandé, dans les rapports académiques, de différencier, dans la mesure du possible, les résultats des voies générales et technologiques. Afin de porter le regard sur les différences entre les voies, la commission a, cette année, observé les écarts entre les bacs généraux et les bacs technologiques lorsque les données le permettaient.

2. Les inaptitudes

Cette année, la commission a fait des « inaptitudes » un thème de travail spécifique de manière à mieux caractériser comment étaient pris en compte les élèves à besoins spécifiques dans les protocoles d'évaluation. Elle s'est appuyée pour cela non seulement sur les chiffres mais également sur des éléments qualitatifs présents dans les rapports académiques.

2.1. Les taux d'inaptitude dans les épreuves en CCF

2.1.1. Taux globaux



Pourcentage d'inaptitudes selon les filières et le sexe

Constats principaux :

- le taux d'inaptitude diffère selon les filières. Il est le plus faible pour le bac général et le plus important pour le bac pro ;
- ce taux diffère selon le sexe. Il est plus important pour les filles que pour les garçons ;
- le taux d'inaptitude le plus important se trouve chez les filles du bac pro (8,49%) et le taux d'inaptitude le moins important chez les garçons du bac général (2,27%).

2.1.2. Evolution des taux d'inaptitude au cours des dernières années

BAC G E T T	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
G + F	4.04%	3.93%	4.80%	4.75%	4.76%	3.82%	4.28%
Garçons	2.45%	2.48%	2.88%	2.77%	2.85%	2.54%	2.39%
Filles	5.33%	5.12%	6.32%	6.32%	6.25%	4.85%	5.80%

BAC PRO	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
G + F	5.17%	5.24%	5.50%	5.69%	5.91%	6.17%	8.82%
Garçons	3.27%	3.18%	3.74%	3.65%	3.98%	3.65%	5.08%
Filles	8.24%	8.53%	7.98%	8.78%	8.00%	9.60%	14.14%

CAP - BEP	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
G + F	3.88%	3.73%	2.18%	4.00%		4.52%	4.52%
Garçons	2.40%	2.29%	4.90%	3.45%		3.16%	2.73%
Filles	6.09%	5.74%	3.30%	4.71%		6.39%	6.88%

Constats principaux:

- ce taux est en légère augmentation pour le bac G/T (due à une augmentation du taux d'inaptitude chez les filles – stabilité pour les garçons)
- ce taux est en légère diminution pour le bac pro (diminution due à une diminution du taux d'inaptitude chez les filles même s'il reste très élevé)
- ce taux est en augmentation pour le CAP-BEP (augmentation plus importante chez les filles que chez les garçons)

2.2. Les épreuves adaptées dans les épreuves en CCF

	Total	Filles	Garçons
Bac G/T	0.58%	0.76%	0.37%
Bac Pro	0.21%	0.34%	0.14%
CAP-BEP	0.82%	1.01%	0.69%

Pourcentage d'élèves ayant été noté par une épreuve adaptée

Constats principaux:

- le pourcentage d'élèves ayant bénéficié d'une épreuve adaptée est très faible quelles que soient les filières
- ce taux est plus important pour les filles que pour les garçons
- il est le plus important en CAP-BEP

Ces chiffres sont très difficiles à interpréter. Les membres de la commission font remarquer que :

- EPS NET ne facilite pas le recueil de ce type de données
- les données, quand elles sont fournies dans les rapports académiques, montrent la très faible proportion de protocoles adaptés (quelques candidats à quelques dizaines de candidats par académie)
- une difficulté de la définition de l'objet. Il est possible qu'il y ait des confusions entre les notions de :
 - o **contrôle adapté** : un ensemble adapté conçu pour un élève qui relève d'une inaptitude partielle permanente
 - o et d'**épreuve adaptée** : une épreuve (= 1référentiel d'APSA) qui est adaptée pour un élève qui relève d'une inaptitude partielle temporaire.

Par ailleurs, la commission a évoqué le cas des élèves reconnus par la MDPH et aptes a priori. Ils ont, ou pas, besoin de compensations selon leur handicap (par exemple s'il existe un problème avec un membre supérieur : on peut envisager une adaptation en TT et pas en ½ fond). Ces élèves disposent d'un PPS et il faudrait pouvoir le signaler pour les épreuves qu'ils passent afin qu'elles soient reconnues « contrôle adapté » même dans le passage d'épreuves « standards ».

Un certain nombre de rapports académiques soulignent l'importance de former les enseignants à l'adaptation des protocoles d'évaluation en fonction des types d'inaptitude.

2.3. Enseignement commun : épreuve ponctuelle

Il semble que peu d'académies proposent des épreuves adaptées pour l'épreuve ponctuelle de l'enseignement commun. Deux stratégies sont possibles :

- proposition d'une épreuve ponctuelle adaptée pour l'enseignement commun
- adaptation des binômes d'activités à partir des référentiels nationaux

Concernant les taux d'absence aux épreuves du contrôle ponctuel, la commission ne dispose pas de chiffres nationaux. Ces taux sont cependant parfois indiqués dans les rapports académiques. Ces taux sont extrêmement importants dans la voie G/T (jusqu'à 30 %). Ils sont moins importants dans la voie pro (en effet l'absence à l'épreuve prive de l'obtention du diplôme). Il semble que certaines épreuves (notamment la gymnastique) génèrent plus d'absences.

2.4. Conclusions et préconisations

➔ La commission a noté, dans un certain nombre de rapports, un suivi de l'évolution du taux d'inaptitude au fil des années. Elle invite l'ensemble des académies à cette pratique qui permet de mieux se rendre compte des tendances et de mettre en exergue les politiques volontaristes menées sur le sujet au sein des académies afin d'infléchir les représentations et les comportements.

➔ La commission suggère une meilleure communication dans les académies auprès des enseignants, dans la perspective de proposer le plus souvent possible des épreuves et contrôles adaptés. L'enjeu est de permettre à la majorité d'élèves d'être notés en EPS (qu'ils soient inaptes partiels de façon temporaire ou permanente) et de diminuer ainsi le nombre de dispenses. La formation continue peut également être un levier efficace pour cette prise en compte des inaptitudes partielles des élèves.

➔ La commission émet l'idée de travailler sur des « référentiels inclusifs ».

➔ La commission insiste sur l'intérêt de travailler en concertation avec les médecins de manière à limiter le nombre de certificats d'inaptitude totale.

➔ La commission insiste sur la nécessité d'une mutualisation et d'un pilotage national sur le thème de l'inaptitude totale et partielle.

3. Résultats nationaux des baccalauréats -- Enseignement commun : Contrôle en Cours de Formation

3.1. Baccalauréats G/T : Enseignement commun : Contrôle en Cours de Formation

Avertissement:

Les membres de la commission ont examiné les résultats de la voie G/T, et notamment les différences observées par rapport à l'année 2012, en prenant en compte la modification intervenue en 2013 concernant les modalités d'évaluation dans la voie G/T. En effet alors qu'auparavant les trois APSA support de l'évaluation devaient appartenir à au moins deux Compétences Propres (CP) différentes, depuis l'année 2013 ces trois APSA doivent appartenir à trois CP différentes.

3.1.1. Les moyennes 2013 et leur évolution / aux années précédentes

BAC G ET T	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
G + F	13.67	13.47	13.52	13.45	13.42	13.17	13.05
Garçons	14.06	13.98	14.05	14.01	13.98	13.71	13.59
Filles	13.33	13.02	13.1	12.99	12.99	12.71	12.6
ECART FILLES GARÇONS	-0.73	-0.96	-0.95	-1.02	-0.99	-1.00	-0.99

Constats :

- la moyenne globale a augmenté par rapport à 2012 (alors qu'elle était stable pour les années 2010, 2011, 2012)
- cette augmentation est essentiellement due à une augmentation de la moyenne des filles (de fait l'écart entre la moyenne des filles et des garçons a diminué)

Pistes d'interprétation :

- l'augmentation de la moyenne des filles semble due à une augmentation des notes des filles en CP3, CP2 et en CP5 malgré une baisse générale en CP1 et CP4 (CF. graphiques suivants relatifs aux moyennes par APSA)

3.1.2. La fréquentation des CP et son évolution / aux années précédentes

BAC G E T T SESSION 2013	CP 1	CP 2	CP 3	CP 4	CP 5
G + F	24.31%	8.69%	15.47%	32.28%	17.25%
Garçons	26.29%	9.84%	11.69%	32.76%	17.52%
Filles	22.61%	7.69%	18.71%	31.87%	17.03%

BAC G E T T (G et F)	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
CP 1	24.31%	22.75%	23.47%	23.66%	23.69%	22.73%	23.35%
CP 2	8.69%	6.21%	5.43%	5.08%	4.83%	4.74%	4.77%
CP 3	15.47%	11.93%	12.02%	11.80%	11.78%	11.37%	11.36%
CP 4	32.28%	48.14%	50.14%	51.84%	52.47%	54.07%	54.05%
CP 5	17.25%	8.34%	6.19%	5.11%	4.54%	3.97%	3.63%

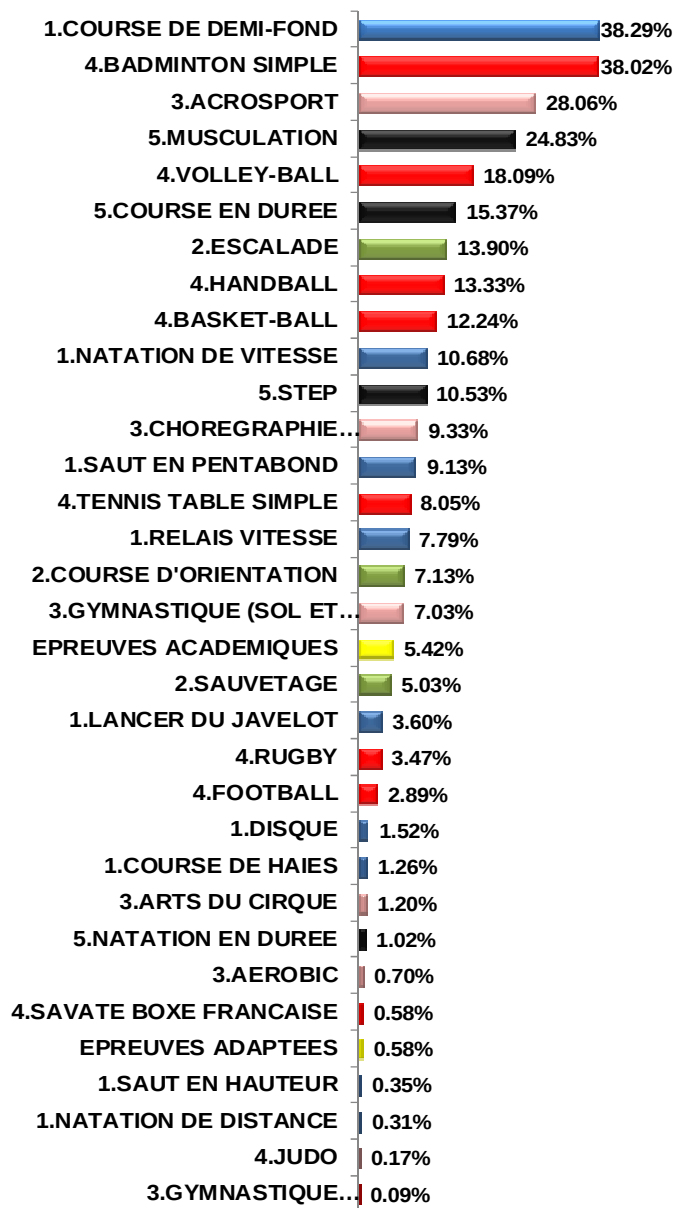
Constats :

- Baisse d'environ 12% de la CP4 essentiellement au profit de la CP5 et de la CP3
- Les filles investissent plus la CP3 que les garçons et les garçons plus la CP1 que les filles
- La fréquentation filles-garçons est relativement bien équilibrée pour les CP2, 4 et 5.

Pistes d'interprétation :

- les nouvelles modalités d'évaluation (évaluation de 3 APSA appartenant à 3 CP différentes) ont amené les équipes à modifier leur offre de formation et de certification
- le pourcentage d'élèves évalués dans des APSA de la CP4 diminue essentiellement au profit des APSA de la CP5 (et dans une moindre mesure pour celles de la CP3)

3.1.3. La fréquentation des APSA



Rq : Les pourcentages sont sur 300% (en partant du principe que chaque élève est évalué dans 3 APSA, donc pour 100 élèves il y a 300 notes). Exemple : 38.29% des candidats ont été évalués dans l'épreuve de course de demi-fond.

CP 1
CP 2
CP 3
CP 4
CP 5
ACAD ET ADAPTEES

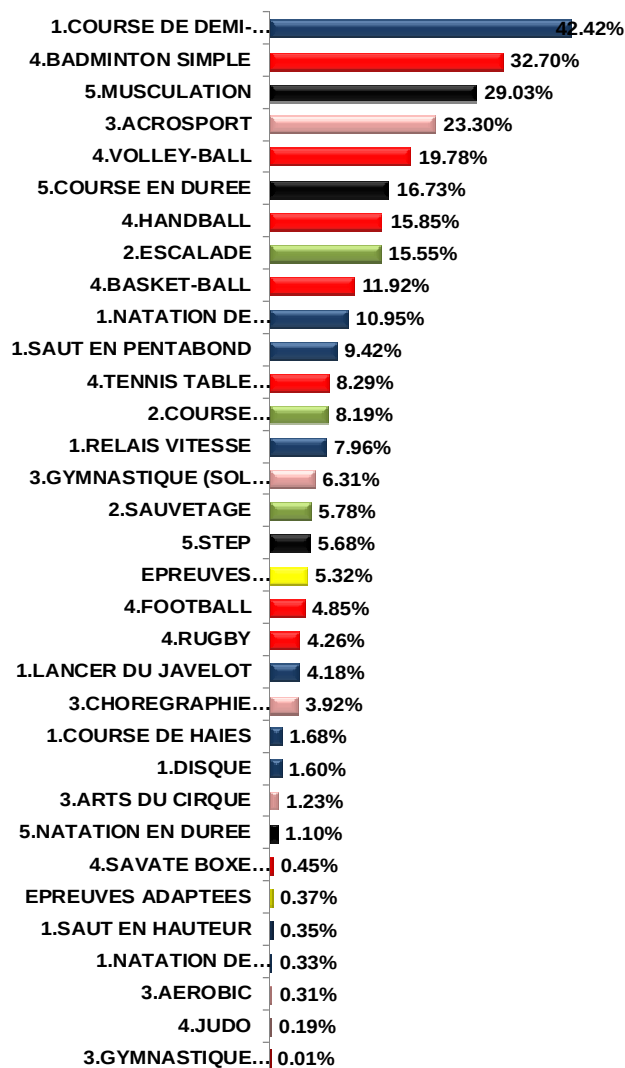
Fréquentation des APSA (filles et garçons confondus)

Constats concernant la fréquentation globale des APSA :

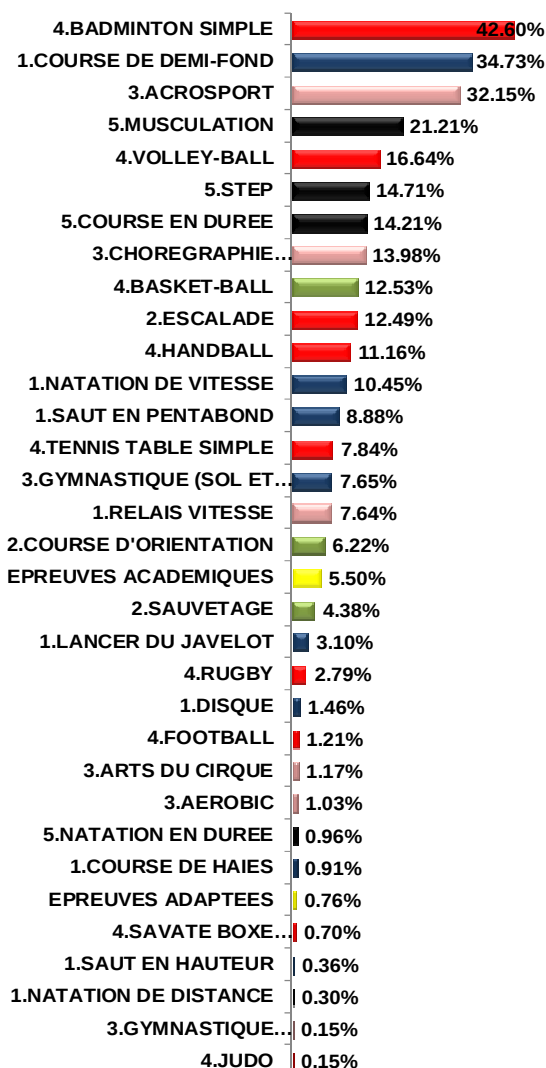
- Sur-fréquentation de 4 APSA (course de demi-fond, badminton, musculation, acrosport soit CP1, CP2, CP5, et CP3) que ce soit pour les filles ou les garçons. Ces APSA présentent à elles seules un pourcentage de fréquentation de 128 %. Par conséquent plus d'un élève sur trois est évalué dans au moins une de ces APSA
- L'APSA de la CP2 la plus représentée est l'escalade avec 15,58 %
- Le sport collectif le plus fréquenté est le volley-ball
- Sous-représentation de certaines APSA. Dix APSA présentent un taux de fréquentation de moins de 2 % et dix APSA un taux de fréquentation entre 2 et 10%
- Les APSA académiques et les épreuves adaptées sont moins fréquentées que l'année dernière

Pistes d'interprétation :

- Il semble que les équipes se soient adaptées à la contrainte « 3 APSA-3CP » en investissant de manière préférentielle certaines APSA notamment :
 - o la musculation (pour les garçons) et le step (pour les filles) – CP 5
 - o l'escalade et le sauvetage - CP2
 - o la danse et l'acroport (plus marquée chez les filles) - CP3
- Cependant l'offre de certification est loin d'être très diversifiée du fait de la prédominance de certaines APSA



Fréquentation garçons



Fréquentation filles

Constats concernant la fréquentation filles-garçons des APSA :

- Certaines APSA sont plus fréquentées par les filles que par les garçons (danse, step, badminton et acroport)
- Certaines APSA sont plus fréquentées par les garçons que par les filles (football, la course de demi-fond et la musculation)

3.1.4. Les moyennes par APSA

APSA	MOYENNES	F	G
2.SAUVETAGE	14.68	14.46	14.88
5.COURSE EN DUREE	14.33	14.27	14.39
5.MUSCULATION	14.22	14.08	14.35
2.ESCALADE	14.14	13.98	14.28
5.NATATION EN DUREE	14.09	14.06	14.12
5.STEP	14.08	14.29	13.43
4.RUGBY	14.03	13.53	14.41
3.CHOREGRAPHIE COLLECTIVE	13.98	14.09	13.51
4.JUDO	13.96	13.36	14.51
1.NATATION DE VITESSE	13.95	13.82	14.10
1.RELAIS VITESSE	13.94	13.30	14.65
3.ACROSPORT	13.93	14.05	13.72
4.FOOTBALL	13.90	12.75	14.24
1.COURSE DE DEMI-FOND	13.77	13.51	14.01
3.ARTS DU CIRQUE	13.67	13.74	13.60
3.AEROBIC	13.64	13.86	12.81
2.COURSE D'ORIENTATION	13.64	13.06	14.15
EPREUVES ACADEMIQUES	13.52	12.97	14.17
EPREUVES ADAPTEES	13.47	13.29	13.90
4.HANDBALL	13.43	12.65	14.07
1.SAUT EN PENTABOND	13.42	12.71	14.20
3.GYMNASTIQUE (SOL ET AGRES)	13.33	13.56	13.00
4.BASKET-BALL	13.21	12.59	13.98
3.GYMNASTIQUE RYTHMIQUE	13.12	13.27	10.54
4.BADMINTON SIMPLE	13.10	12.42	14.12
1.NATATION DE DISTANCE	13.08	13.22	12.93
4.TENNIS TABLE SIMPLE	13.06	12.21	14.00
4.VOLLEY-BALL	13.00	12.06	13.92
4.SAVATE BOXE FRANCAISE	12.95	12.40	13.94
1.COURSE DE HAIES	12.91	12.15	13.39
1.LANCER DU JAVELOT	12.65	11.59	13.56
1.DISQUE	12.56	11.72	13.45
1.SAUT EN HAUTEUR	12.36	12.28	12.45

CP 1
CP 2
CP 3
CP 4
CP 5
ACAD ET ADAPTEES

Constats globaux :

- Il existe plus de deux points d'écart entre les APSA présentant les meilleures moyennes et celles présentant les moyennes les plus basses
- Comme l'année dernière le sauvetage, la course en durée, la musculation et le step sont parmi les APSA qui présentent les meilleures moyennes (au-dessus de 14).
- La moyenne de l'escalade a fortement augmenté par rapport à l'année dernière (0.8 point).
- La moyenne des APSA correspondant à l'athlétisme (course de vitesse, lancers, sauts) a fortement diminué par rapport à l'année dernière (entre 0.5 et 1 point selon les épreuves)
- Les moyennes des APSA de la CP4 ont peu bougé par rapport à l'année dernière
- Les moyennes des épreuves académiques et des épreuves adaptées sont proches de la moyenne générale

Les différences garçons-filles :

- Dans 14 APSA il existe plus d'un point d'écart entre la moyenne des filles et celle des garçons (à l'avantage des garçons)
- Dans 8 APSA les filles obtiennent une meilleure moyenne que les garçons

- Les filles obtiennent les meilleures moyennes en CP2, 3 et 5 et les moins bonnes moyennes en CP1 et CP4
- Les garçons obtiennent une moyenne relativement faible dans les APSA de la CP3 (notamment en Gymnastique Rythmique)

Pistes d'interprétation :

- La baisse des notes dans certaines APSA observée cette année peut être due à la contrainte « trois APSA - trois CP »

➔ Les membres de la commission se sont interrogés :

- sur le fait que les épreuves de la CP5 présentent les meilleures moyennes depuis deux ans et sur l'impact possible des référentiels dans cette notation ;
- sur l'impact possible des nouveaux référentiels en lancer de disque et lancer de javelot (qui accordent plus de points à la performance) sur la baisse des moyennes constatées cette année dans ces épreuves
- sur la différence filles-garçons dans certaines APSA (les référentiels favorisent-ils les garçons par rapport aux filles ou les filles sont-elles réellement moins performantes que les garçons dans ces APSA ?)

3.1.5. La fréquentation des « APSA académiques »

ACADEMIES	% age	Tot élèves de l'acad	Ayant 1 épreuve Acad
AIX MARSEILLE	0.96%	20777	199
AMIENS	1.37%	12844	176
BESANCON	6.38%	7694	491
BORDEAUX	4.26%	20247	862
CAEN	0.00%	9553	0
CLERMONT FERRAND	1.53%	7596	116
CORSE	8.18%	1676	137
CRETEIL	5.62%	29341	1648
DIJON	7.01%	9654	677
GRENOBLE	2.92%	22681	662
LA GUADELOUPE	15.50%	3806	590
LA GUYANE	19.86%	1606	319
LA REUNION	8.70%	6968	606
LILLE	7.27%	28255	2053
LIMOGES	5.75%	4072	234
LYON	3.02%	21444	648
LA MARTINIQUE	40.60%	3091	1255
MAYOTTE	30.19%	2302	695
MONTPELLIER	7.05%	17869	1259
NANCY METZ	5.83%	15127	882
NANTES	6.91%	23238	1606
NICE	#DIV/0!	0	0
NOUVELLE CALEDONIE	21.02%	2046	430
ORLEANS	4.91%	15980	785
PARIS	17.55%	17057	2994
POITIERS	0.34%	10554	36
POLYNESIE	58.30%	1801	1050
REIMS	1.53%	8302	127
RENNES	0.81%	22113	179
ROUEN	#DIV/0!	0	0
STRASBOURG	8.44%	11908	1005
TOULOUSE	5.92%	18340	1085
VERSAILLES	0.00%	43132	0
TOTAL	5.42%	421075	22806

Constats :

- La moyenne nationale de fréquentation est de 5,34%
- La fréquentation des APSA de la liste académique est très variable selon les académies (de 0 à 58,30%)
- Cette fréquentation est très importante dans les DOM

3.1.6. Les écarts de moyenne selon les académies

ACADEMIE	Moyennes	Garçons	filles	Ecart
AIX-MARSEILLE	13.45	13.81	13.12	0.69
AMIENS	13.52	13.93	13.16	0.77
BESANCON	13.40	13.82	13.06	0.76
BORDEAUX	13.87	14.30	13.49	0.81
CAEN	13.93	14.26	13.64	0.61
CLERMONT-FERRAND	13.83	14.34	13.41	0.93
CORSE	14.03	14.45	13.71	0.74
CRETEIL	13.55	14.02	13.16	0.86
DIJON	12.96	13.44	12.58	0.86
GRENOBLE	13.75	14.03	13.51	0.52
GUADELOUPE	13.57	14.24	13.07	1.17
GUYANE	12.97	13.58	12.54	1.04
LA REUNION	13.64	14.08	13.32	0.76
LILLE	13.62	13.98	13.29	0.69
LIMOGES	13.20	13.62	12.82	0.80
LYON	13.40	13.80	13.06	0.75
MARTINIQUE	13.76	14.32	13.33	0.99
MAYOTTE	13.22	14.31	12.55	1.76
MONTPELLIER	13.52	13.96	13.13	0.83
NANCY-METZ	13.61	14.00	13.28	0.72
NANTES	13.98	14.35	13.65	0.70
NICE				
NOUVELLE CALEDONIE	13.31	13.95	12.84	1.11
ORLEANS-TOURS	13.40	13.83	13.02	0.81
PARIS	13.81	14.07	13.58	0.49
POITIERS	13.56	14.05	13.16	0.89
POLYNESIE FRANCAISE	13.98	14.75	13.41	1.33
REIMS	13.79	14.08	13.54	0.54
RENNES	14.10	14.51	13.73	0.78
ROUEN				
STRASBOURG	14.00	14.31	13.74	0.57
TOULOUSE	13.98	14.30	13.71	0.59
VERSAILLES	13.67	14.02	13.36	0.66

Constats :

- Quelques écarts dans les moyennes globales entre académies (de 12.96 à 14.10) pour une moyenne nationale de 13.67
- Concernant les écarts filles-garçons : cinq académies présentent des écarts de moyenne de plus d'un point

3.2. Baccalauréats professionnels : enseignement commun CCF

3.2.1. Les moyennes 2013 et leur évolution / aux années précédentes

BAC PRO	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
G+F	12.81	12.72	12.69	12.8	12.69	12.96	12.74
Garçons	13.18	13.07	13.13	13.22	13.13	13.07	13.16
Filles	12.23	12.12	12.09	12.15	12.06	12.12	12.13
Ecart filles-garçons	-0.95	-0.95	-1.04	-1.07	-1.07	-0.95	-1.03

Constats :

- Légère augmentation de la moyenne que ce soit pour les garçons ou les filles

3.2.2. La fréquentation des CP et son évolution / aux années précédentes

BAC PRO SESSION 2013	CP 1	CP 2	CP 3	CP 4	CP 5
G + F	24.45%	9.68%	8.27%	32.00%	22.52%
Garçons	26.25%	10.19%	5.98%	32.21%	22.40%
Filles	21.35%	8.79%	12.22%	31.63%	22.71%

BAC PRO (G et F)	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
CP 1	24.45%	23.61%	22.43%	23.08%	22.10%	22.14%	23.69%
CP 2	9.68%	10.41%	7.63%	5.09%	4.58%	4.28%	4.68%
CP 3	8.27%	8.50%	7.20%	3.96%	4.76%	4.80%	2.86%
CP 4	32.00%	32.13%	45.57%	55.74%	55.79%	56.35%	57.82%
CP 5	22.52%	22.42%	14.37%	11.23%	9.98%	8.89%	8.02%

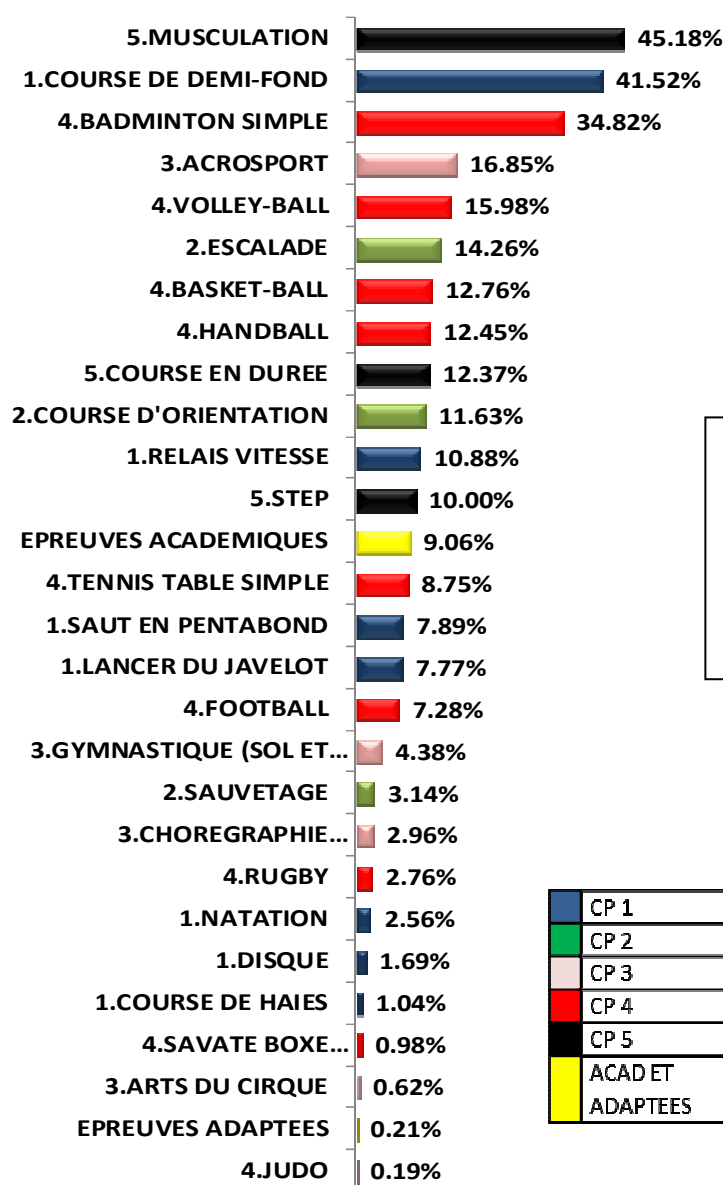
Constats :

- Stabilité dans l'offre de certification par rapport à l'année 2012

Pistes d'interprétation :

- Pas de modification des contraintes concernant les « menus certificatifs » par rapport à l'année dernière. L'adaptation s'est réalisée au cours des années 2010, 2011 et 2012.

3.2.3. La fréquentation des APSA



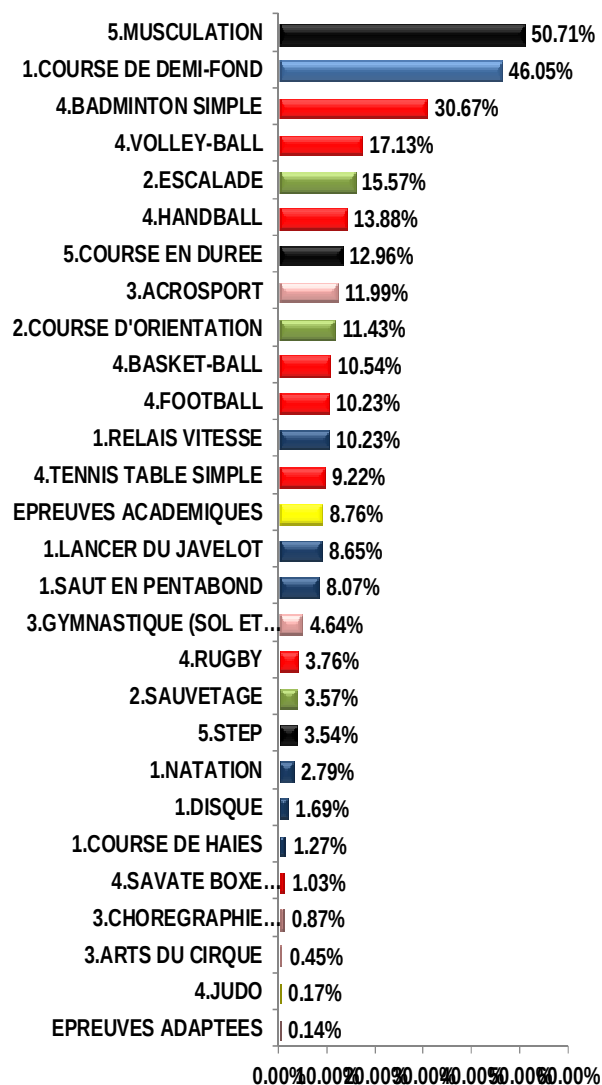
Rq : Les pourcentages sont sur 300% (en partant du principe que chaque élève est évalué dans 3 APSA, donc pour 100 élèves il y a 300 notes). Exemple : 45.18% des candidats ont été évalués dans l'épreuve de musculation.

CP 1
CP 2
CP 3
CP 4
CP 5
ACADET
ADAPTEES

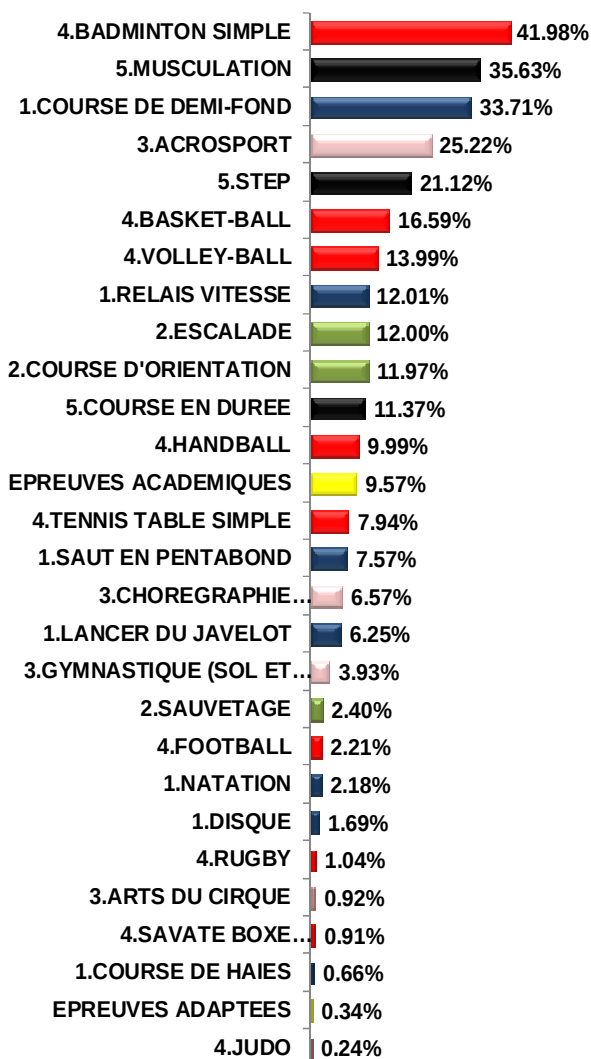
Fréquentation des APSA (filles et garçons confondus)

Constats concernant la fréquentation globale des APSA :

- Sur-fréquentation de 3 APSA (musculation, course de demi-fond, badminton soit CP5, CP1 et CP4) pour les filles et les garçons. Ces trois APSA présentent à elles seules un pourcentage de fréquentation de 120 %. Autrement dit plus d'un élève sur trois est évalué dans au moins une de ces APSA
- L'APSA de la CP3 la plus fréquentée est l'acrosport (16,85%) et celle de la CP2 l'escalade (14,26 %)
- Le sport collectif le plus fréquenté est le volley-ball (16%)
- Sous-représentation de certaines APSA. Cinq APSA présentent un taux de fréquentation inférieur à 2 %
- L'ordre de fréquentation des APSA est le même que celui de l'année dernière
- La course de demi-fond gagne 6 points par rapport à l'année dernière et la musculation 1 point



Fréquentation garçons



Fréquentation filles

Constats concernant la fréquentation filles-garçons des APSA :

- Les garçons sont essentiellement évalués en musculation, course de demi-fond et badminton en simple (3 APSA dont la fréquentation est supérieure à 30%). Très peu de garçons sont évalués en CP3
- Pour les filles les évaluations sont légèrement plus diversifiées entre badminton en simple, musculation, course de demi-fond, acroport et step (5 APSA dont la fréquentation est supérieure à 20%).
- Les filles privilégient le basket-ball comme sport collectif et les garçons le volley-ball

3.2.4. Les moyennes par APSA

APSA	MOYENNES	F	G
4.JUDO	13.85	12.57	14.90
4.RUGBY	13.61	12.60	13.78
4.FOOTBALL	13.57	11.87	13.79
2.ESCALADE	13.39	12.68	13.70
5.STEP	13.32	13.45	12.85
4.HANDBALL	13.29	12.40	13.67
5.MUSCULATION	13.17	12.68	13.37
4.SAVATE BOXE FRANCAISE	13.16	12.31	13.61
5.COURSE EN DUREE	13.15	12.61	13.42
3.CHOREGRAPHIE COLLECTIVE	13.12	13.22	12.68
EPREUVES ADAPTEES	13.04	12.31	14.10
4.TENNIS TABLE SIMPLE	13.03	12.05	13.52
4.BASKET-BALL	13.00	12.36	13.58
3.ARTS DU CIRQUE	12.95	12.94	12.97
4.BADMINTON SIMPLE	12.95	12.11	13.61
4.VOLLEY-BALL	12.86	11.82	13.35
3.ACROSPORT	12.79	12.83	12.73
2.COURSE D'ORIENTATION	12.66	11.97	13.08
1.RELAIS VITESSE	12.65	11.80	13.23
2.SAUVETAGE	12.52	11.72	12.83
1.SAUT EN PENTABOND	12.49	11.53	13.02
1.LANCER DU JAVELOT	12.45	11.50	12.85
1.DISQUE	12.43	11.34	13.07
1.COURSE DE HAIES	12.43	11.21	12.79
3.GYMNASTIQUE (SOL ET AGRES)	12.38	12.01	12.56
EPREUVES ACADEMIQUES	12.37	11.49	12.92
1.NATATION	12.19	11.80	12.36
1.COURSE DE DEMI-FOND	11.86	11.03	12.22

CP 1
CP 2
CP 3
CP 4
CP 5
ACADET
ADAPTEES

Constats globaux:

- Moyennes relativement stables par rapport à 2012
- Il existe deux points d'écart entre les APSA présentant les meilleures moyennes et celles présentant les moyennes les plus basses
- Les APSA présentant les meilleures moyennes sont les mêmes que celles de l'année dernière : judo, rugby, football, escalade, step, handball
- Les APSA présentant les moyennes les plus basses sont les mêmes que celles de l'année dernière : course de demi-fond, natation, gymnastique
- Les 3 APSA présentant les meilleures moyennes sont des APSA de la CP4
- Les 7 « APSA » de la CP1 sont parmi les 10 moyennes les plus faibles
- Les épreuves académiques présentent une moyenne faible

Les différences garçons-filles :

- Les filles obtiennent des moyennes supérieures aux garçons dans seulement trois APSA (step, acrosport et danse)
- Dans 17 APSA les écarts de moyennes entre les filles et les garçons sont supérieurs à un point. Ces écarts sont supérieurs à 1.5 dans certaines APSA

notamment en athlétisme (disque, javelot, relais-vitesse, course de haies, pentabond). Les membres de la commission se sont interrogés sur ces différences filles-garçons.

3.2.5. La fréquentation des APSA académiques

ACADEMIES	% age	Tot élèves de l'acad	Ayant 1 épreuve Acad
AIX MARSEILLE	2.96%	5956	176
AMIENS	2.98%	4401	131
BESANCON			0
BORDEAUX	7.32%	6777	496
CAEN			0
CLERMONT FERRAND	13.13%	2544	334
CORSE	7.65%	444	34
CRETEIL	2.91%	10150	295
DIJON	15.80%	3405	538
GRENOBLE	9.87%	6710	662
LA GUADELOUPE	34.70%	1726	599
LA GUYANE	6.92%	1040	72
LA REUNION	31.17%	2872	895
LILLE			0
LIMOGES	0.91%	1204	11
LYON	1.83%	6226	114
LA MARTINIQUE	79.11%	1374	1087
MAYOTTE	7.50%	613	46
MONTPELLIER	11.96%	6638	794
NANCY METZ	13.87%	5531	767
NANTES			
NICE			
NOUVELLE CALEDONIE	37.84%	1155	437
ORLEANS			
PARIS	22.95%	3756	862
POITIERS	4.25%	3550	151
POLYNESIE			
REIMS	7.09%	3019	214
RENNES	3.35%	6571	220
ROUEN			0
STRASBOURG	11.82%	4162	492
TOULOUSE	2.89%	5608	162
VERSAILLES	0.00%	11337	0
TOTAL	8.98%	106770	9589

Constats :

- La moyenne nationale de fréquentation est de 8%
- La fréquentation des APSA de la liste académique est très variable selon les académies (de 0 à 79,11%)
- Cette fréquentation est très importante dans les DOM (sauf pour Mayotte)

3.2.6. Les écarts de moyenne selon les académies

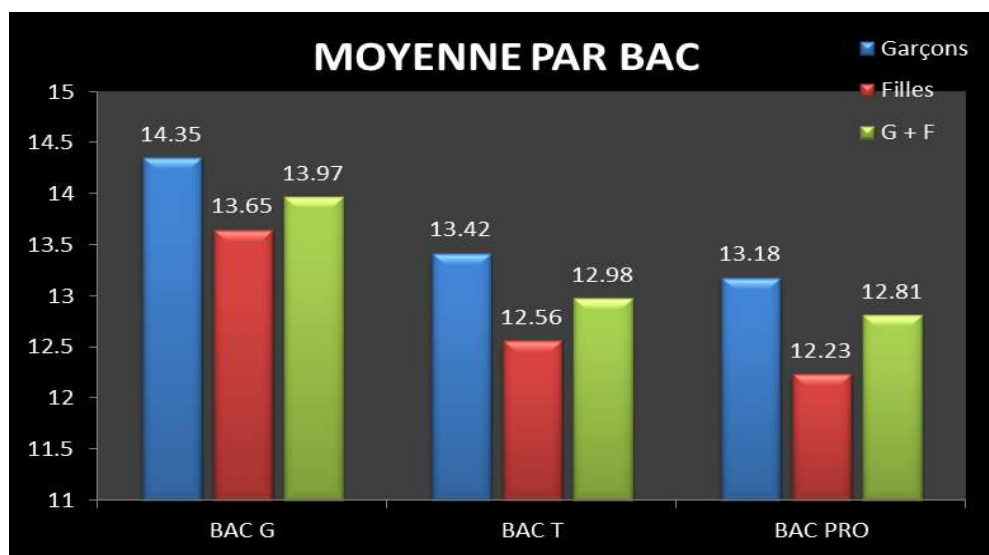
ACADEMIE	Moyennes	Garçons	filles	Ecart
AIX-MARSEILLE	12.51	12.87	11.95	0.93
AMIENS	12.48	12.91	11.75	1.17
BESANCON				
BORDEAUX	13.11	13.37	12.67	0.70
CAEN				
CLERMONT-FERRAND	13.22	13.57	12.64	0.94
CORSE	13.92	14.31	13.34	0.97
CRETEIL	12.97	13.40	12.24	1.16
DIJON	12.33	12.80	11.54	1.26
GRENOBLE	13.07	13.34	12.51	0.82
GUADELOUPE	12.14	12.58	11.42	1.16
GUYANE	12.81	13.36	12.07	1.29
LA REUNION	12.76	13.04	12.36	0.68
LILLE				
LIMOGES	12.87	13.13	12.31	0.82
LYON	12.52	12.72	12.17	0.55
MARTINIQUE	12.76	13.19	12.02	1.17
MAYOTTE	13.33	13.77	12.83	0.94
MONTPELLIER	12.53	12.94	11.86	1.08
NANCY-METZ	12.63	12.87	12.21	0.66
NANTES				
NICE				
NOUVELLE CALEDONIE	12.86	13.18	12.49	0.69
ORLEANS-TOURS				
PARIS	12.71	13.06	12.23	0.83
POITIERS	12.44	13.15	11.87	1.28
POLYNESIE FRANCAISE				
REIMS	12.90	13.20	12.35	0.85
RENNES	13.19	13.45	12.63	0.82
ROUEN				
STRASBOURG	13.09	13.39	12.60	0.79
TOULOUSE	13.03	13.41	12.33	1.08
VERSAILLES	12.93	13.33	12.25	1.08

Constats:

- Quelques écarts dans les moyennes globales entre académies (de 12.48 à 13.92) pour une moyenne nationale de 12.81
- Concernant les écarts filles-garçons : dix académies présentent des écarts de moyenne de plus d'un point

3.3. Synthèse des trois baccalauréats (G/T et Pro) : enseignement commun CCF

3.3.1. Comparaison des moyennes générales des bacs G / T / pro



Constats :

- La moyenne des bacs G est d'un point supérieure à la moyenne des bacs T et Pro (pour les garçons et les filles)

Pistes d'interprétation :

- le poids des 0 dans la voie T qui peut influencer sur la moyenne ?
- l'absentéisme des élèves de la voie T ?
- les référentiels qui valorisent des « compétences scolaires » plus du ressort des élèves de bacs généraux ?
- ...

3.3.2. Les menus certificatifs et les résultats

➔ L'offre de certification, que ce soit pour les filles et les garçons et pour les bacs G/T et pro, s'organise autour de quelques APSA préférentielles : la musculation, la course de demi-fond, le badminton et l'acroport (cette dernière APSA concerne plus le bac G/T). Ce constat a interrogé les membres de la commission qui espèrent que ce « caractère limitatif » de l'offre de certification ne s'accompagne pas d'une limitation de l'offre de formation. Un tel état de fait correspondrait à une perte de richesse de l'EPS. Aussi la commission insiste sur l'intérêt d'analyses plus précises (notamment grâce aux fonctionnalités offertes par PACK EPS) qui viseraient à caractériser l'offre de formation en lycée.

➔ Si l'offre de certification est globalement la même pour les bacs G/T et les bacs pro (avec cependant un peu plus de musculation pour les bacs pro), les APSA présentant les meilleures moyennes diffèrent selon les bacs. Les bacs G/T obtiennent les meilleures moyennes en sauvetage et dans les APSA de la CP5, et les bacs pro dans des APSA de la CP4 (judo, rugby, football). La moyenne de l'escalade est dans les meilleures moyennes et pour la voie G/T et pour la voie pro (4^{ème} meilleure moyenne dans les deux cas). Les filles (quel que soit le type de bac) obtiennent de bons résultats en step et danse.

➔ Pour les trois bacs les moyennes les plus basses sont celles des APSA de la CP1 (notamment l'athlétisme).

➔ Pour les trois bacs, le badminton est très fréquenté alors qu'il ne présente pas une des meilleures moyennes (par exemple pour le bac G/T : pour les filles, le badminton présente la quatrième moins bonne moyenne alors qu'elle est la deuxième APSA fréquentée, pour les garçons = la treizième moins bonne moyenne alors qu'elle est l'APSA la plus fréquentée).

➔ Les membres de la commission se sont interrogés sur les écarts de moyennes observés selon les APSA. Cet écart est-il lié aux exigences du référentiel, à des difficultés d'enseignement ou au niveau des attentes des enseignants qui peuvent différer selon leur connaissance de l'APSA (les enseignants auraient tendance à sous noter des APSA qu'ils connaissent bien et inversement) ?

➔ Pour le bac G/T certaines APSA les plus fréquentées sont également celles qui présentent les meilleures moyennes (exemples : musculation et course en durée). Cette « corrélation » n'est pas observée en CP5 pour les bacs pro. En effet, pour les bacs pro, les APSA présentant les meilleures moyennes (judo, rugby, football) sont parmi celles les moins fréquentées, par contre la course de demi-fond, qui est la deuxième APSA fréquentée, présente la moyenne la plus faible. Au vu de ce constat il semble soit :

- que les élèves des bacs G/T et des bacs pro ne sont pas à égalité devant l'offre certificative qui leur est proposée (les menus qui leur sont proposés ne correspondent pas aux APSA dans lesquelles ils peuvent exploiter au maximum leur potentiel – les menus offerts aux élèves de la voie pro sont moins diversifiés que ceux offerts aux élèves de la voie G/T))
- qu'ils sont moins « stratégiques » que les élèves des bacs G/T dans leur choix d'APSA supports de l'évaluation ;
- que les référentiels évaluent des compétences qui sont plus du ressort des élèves des bacs G/T que des bacs pro (notamment en musculation, course en durée et course de demi-fond)

➔ Les membres de la commission invitent à réfléchir sur la différence filles-garçons dans certaines APSA (les référentiels favorisent-ils les garçons par rapport aux filles ou les filles sont-elles réellement moins performantes que les garçons dans ces APSA ?). Ils estiment important d'harmoniser les différences garçons-filles par APSA (plutôt que de manière globale) et d'analyser plus finement les référentiels de ces APSA afin de voir si leur contenu peut expliquer ces différences.

4. Résultats nationaux des baccalauréats -- Enseignement commun : Contrôle Ponctuel

4.1. Baccalauréats G/T

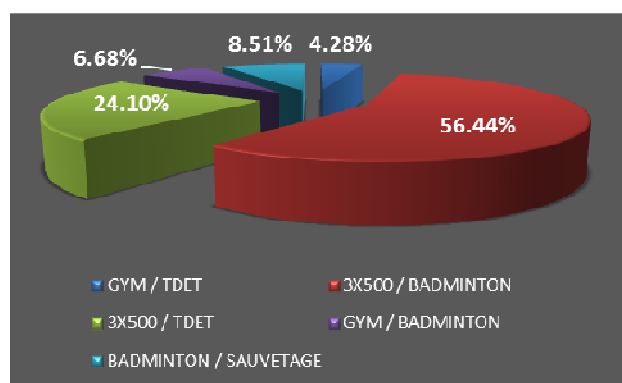
4.1.1. Les moyennes globales

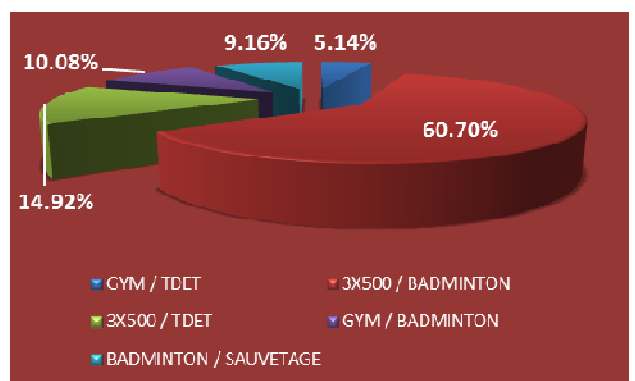
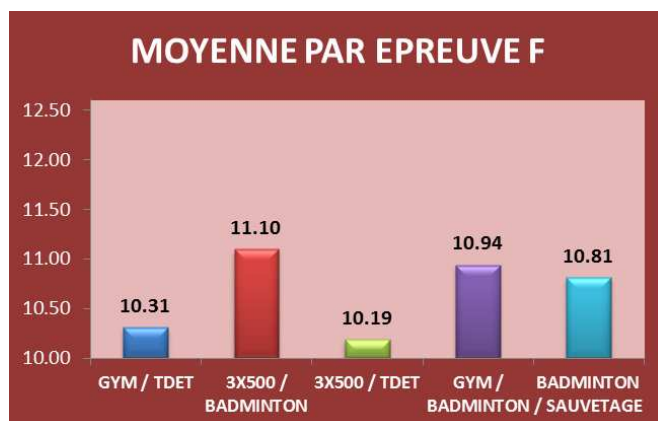
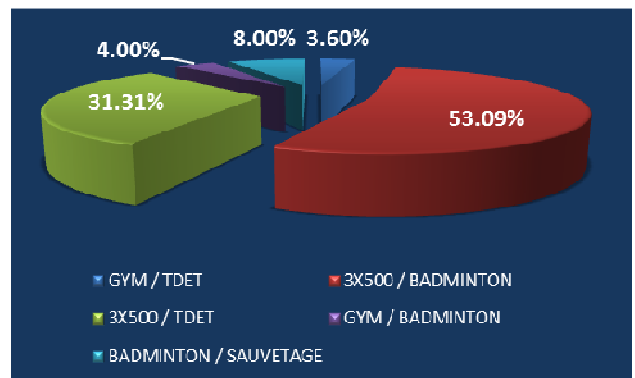
BAC G ET T SESSION 2013 (PONCTUEL OBLIGATOIRE)	MOYENNES 2013	MOYENNES 2012
G + F	11.60	11.90
Garçons	12.17	12.52
Filles	10.88	11.30

Constats :

- Comme les autres années, la moyenne de l'épreuve en ponctuel est nettement inférieure à celle de l'épreuve en CCF (de 2 points en moyenne). Ceci est certainement dû au manque de préparation de cette épreuve par les candidats
- Diminution de la moyenne globale par rapport à 2012. Cette diminution est répartie de manière homogène entre filles et garçons
- L'écart filles-garçons est plus important dans l'épreuve en ponctuel qu'en CCF. Cette différence atteint trois points dans certaines académies → se pose ainsi la question de l'harmonisation filles-garçons pour le ponctuel

4.1.2. Les moyennes et fréquentation par binôme d'activités





Constats :

- Pas d'écart flagrant de moyenne entre les binômes d'activités. Par contre il existe un fort déséquilibre en termes de fréquentation : le binôme «3x500 – badminton» est sur-fréquenté que ce soit chez les filles ou chez les garçons (56 %). Le binôme le plus fréquenté («3x500 – badminton») présente la meilleure moyenne (chez les garçons et les filles)
- Le deuxième binôme le plus choisi est « 3x500 – Tennis de table » (24%)
- Les garçons sont deux fois plus nombreuses dans le binôme « 3x500 / TT » que les filles
- Les filles sont deux fois plus nombreuses dans le binôme « gymnastique / badminton » que les garçons
- Les filles obtiennent de moins bons résultats dans les binômes qui comprennent le tennis de table

4.2. Baccalauréats professionnels

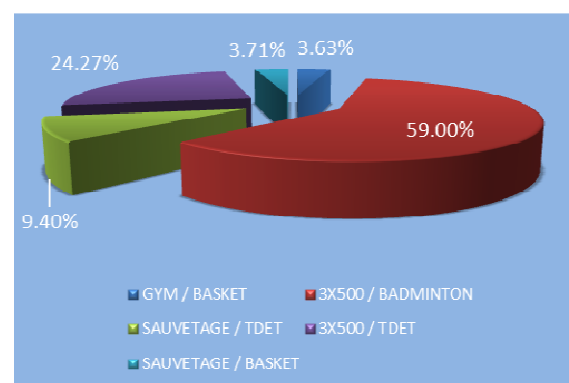
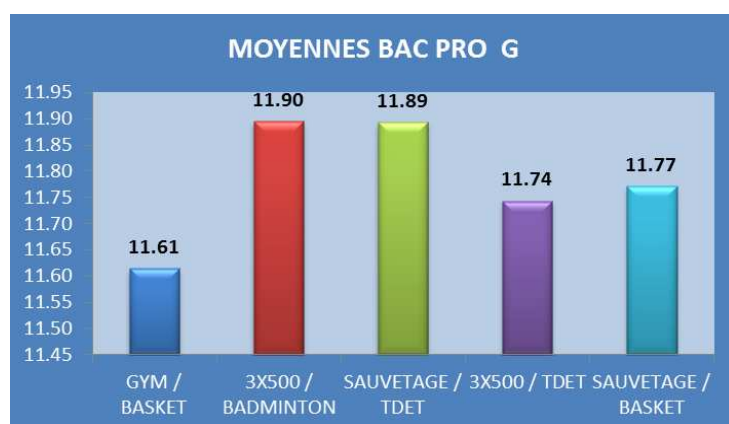
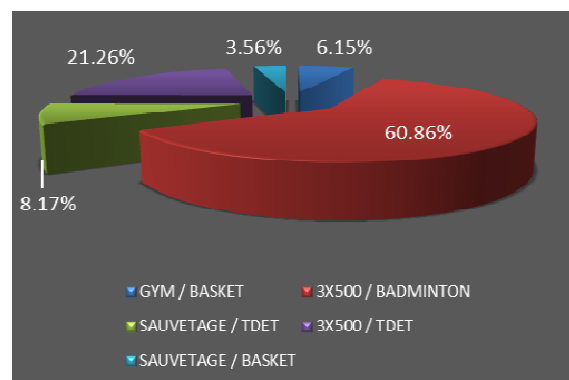
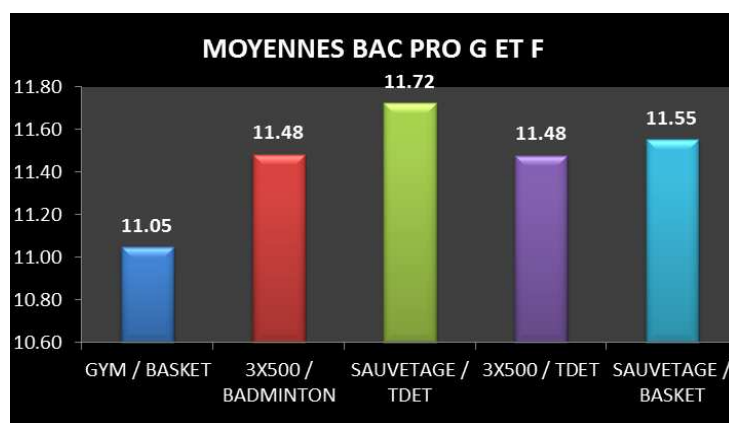
4.2.1. Les moyennes globales

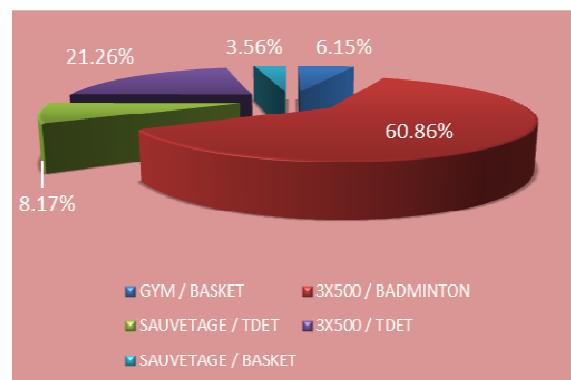
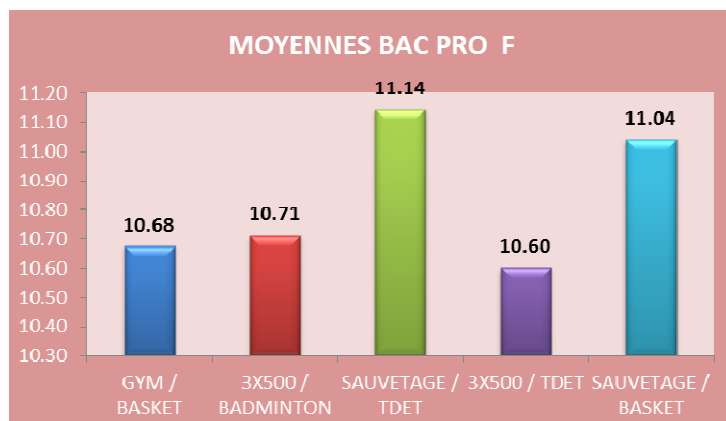
BAC PRO SESSION 2013 (PONCTUEL OBLIGATOIRE)	MOYENNES 2013	MOYENNES 2012
G + F	11.48	11,44
Garçons	11.84	11,72
Filles	10.73	10,77

Constats :

- Comme les autres années, la moyenne de l'épreuve en ponctuel est nettement inférieure à celle de l'épreuve en CCF (de 1.3 point)
- Ecart important entre la moyenne des filles et celle des garçons (de 1.11 point)

4.2.2. Les moyennes et fréquentation par binôme d'activités





Constats :

- Pas d'écart flagrant de moyenne entre les binômes d'activités. Par contre il existe un fort déséquilibre en termes de fréquentation : le binôme «3x500 – badminton» est sur-fréquenté que ce soit chez les filles ou chez les garçons (59%). Le deuxième binôme le plus choisi est « 3x500 – Tennis de table » (23%)
- La moyenne la plus élevée pour les garçons correspond au binôme «3x500 – badminton» mais pas pour les filles qui ont une moyenne inférieure de 1.2 par rapport aux garçons dans ce binôme (écart le plus important entre les binômes)
- Les binômes dans lesquels les filles obtiennent les meilleures moyennes sont ceux qui intègrent le sauvetage
- Moyenne dans la norme cette année concernant le binôme sauvetage/tennis de table chez les garçons (par rapport à 2012 où cette moyenne était très faible)

5. Résultats nationaux des CAP-BEP

5.1. Enseignement commun : Contrôle en Cours de Formation

5.1.1. Les moyennes globales et leur évolution

CAP - BEP	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
G + F	12.51	12.50	12.4	12.9		12.8	12.96
Garçons	12.82	12.84	12.67	13.3		13.34	13.36
Filles	12.03	11.98	11.87	12.31		12.21	12.4
ECART FILLES GARÇONS	-0.79	-0.86	-0.80	-0.99		-1.13	-0.96

Constats :

- Stabilisation de la moyenne
- Diminution de l'écart filles-garçons

5.1.2. La fréquentation des CP et son évolution / aux années précédentes

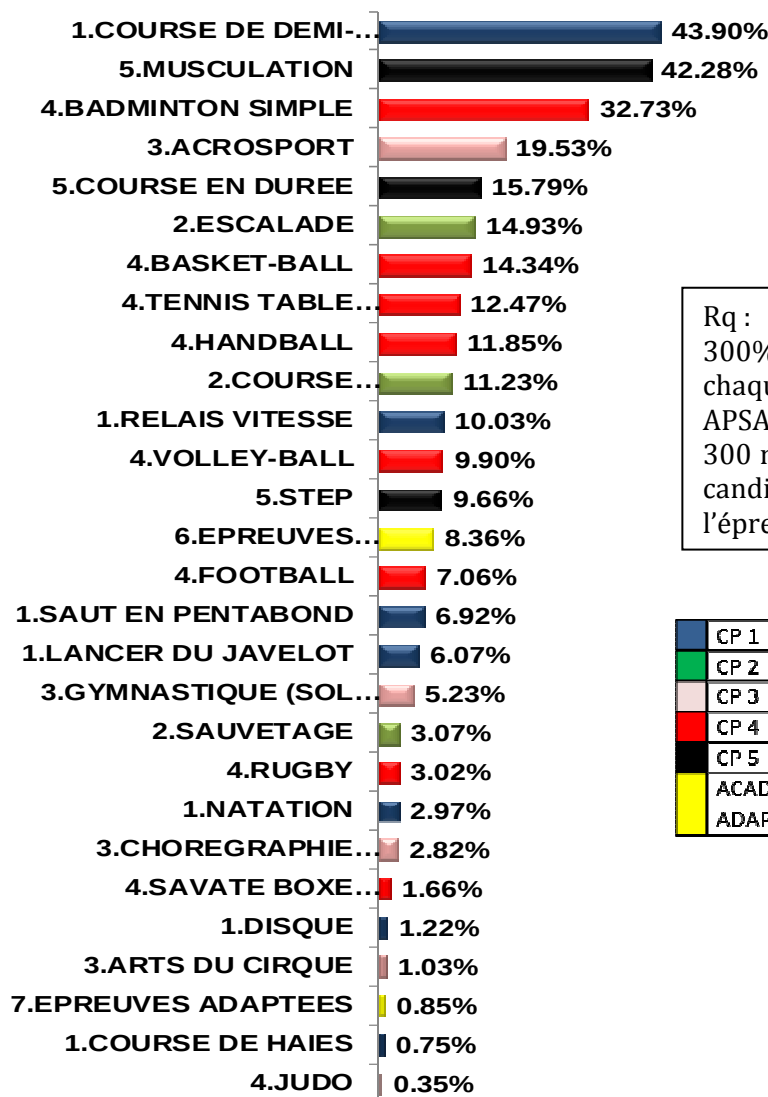
CAP - BEP SESSION 2013	CP 1	CP 2	CP 3	CP 4	CP 5
G + F	23.89%	9.65%	9.62%	31.19%	22.35%
Garçons	25.91%	9.90%	6.71%	31.63%	22.48%
Filles	20.81%	9.25%	14.05%	30.53%	22.15%

CAP - BEP (G ET F)	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
CP 1	23.89%	22.62%	24.99%	28.31%		28.13%	27.87%
CP 2	9.65%	10.31%	10.12%	5.35%		4.70%	4.32%
CP 3	9.62%	10.17%	10.61%	5.69%		6.87%	6.99%
CP 4	31.19%	31.47%	32.21%	46.38%		46.16%	47.94%
CP 5	22.35%	22.03%	19.67%	13.78%		11.31%	9.29%

Constats :

- Stabilisation de l'offre certificative par rapport à l'année dernière
- La CP2 et la CP3 sont toujours sous-représentées

5.1.3. La fréquentation des APSA



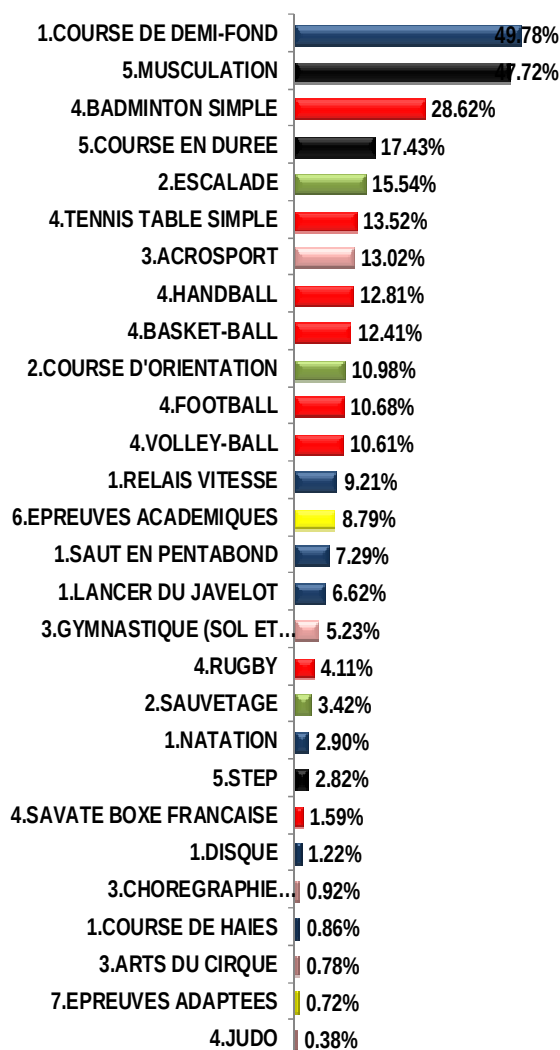
Rq : Les pourcentages sont sur 300% (en partant du principe que chaque élève est évalué dans 3 APSA, donc pour 100 élèves il y a 300 notes). Exemple : 43.90 % des candidats ont été évalués dans l'épreuve de course de demi-fond.

CP 1
CP 2
CP 3
CP 4
CP 5
ACAD ET ADAPTEES

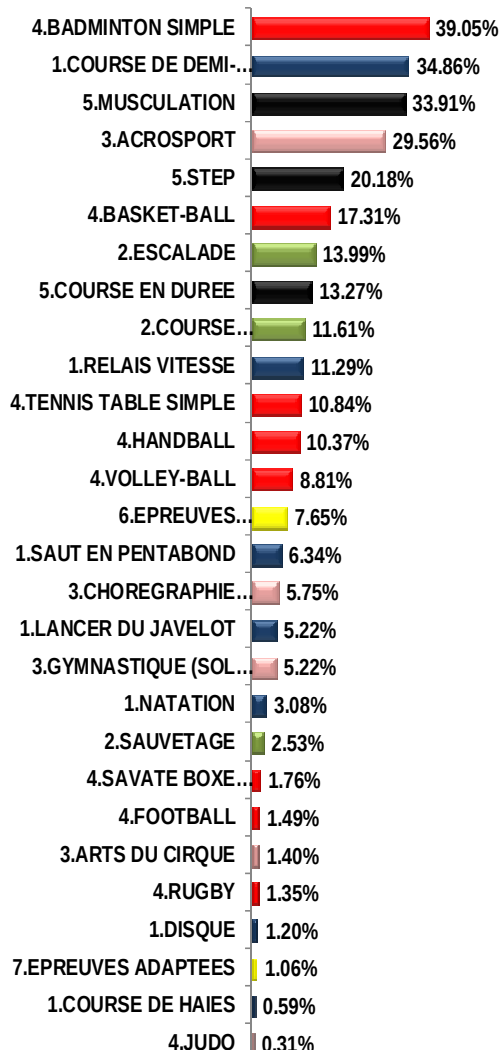
Fréquentation filles-garçons confondus

Constats globaux :

- Trois APSA sont surreprésentées (course de demi-fond, musculation, badminton). Ces trois APSA présentent à elles seules un pourcentage de fréquentation de 105%. Autrement dit plus d'un élève sur trois est évalué dans au moins une de ces APSA
- L'APSA de la CP3 la plus pratiquée est l'acroport (19,53%) et l'APSA de la CP2 l'escalade (14,93%)
- Le sport collectif le plus choisi est le basket-ball. Le volley-ball est moins fréquenté que dans les bacs.



Fréquentation garçons



Fréquentation filles

Constats concernant la fréquentation filles-garçons des APSA :

- Les garçons investissent essentiellement la course de demi-fond et la musculation
- Les filles investissent majoritairement le badminton
- Les filles investissent plus l'acroport et le step que les garçons

5.1.4. Les moyennes par APSA

APSA	MOYENNES	F	G
4.RUGBY	13.07	12.16	13.27
2.ESCALADE	13.07	12.62	13.33
4.FOOTBALL	13.02	11.70	13.14
4.HANDBALL	12.87	12.24	13.19
5.STEP	12.82	12.93	12.30
4.SAVATE BOXE FRANCAISE	12.82	12.13	13.31
3.CHOREGRAPHIE COLLECTIVE	12.80	12.90	12.41
3.ARTS DU CIRQUE	12.66	12.68	12.64
4.BADMINTON SIMPLE	12.65	11.99	13.24
5.MUSCULATION	12.65	12.36	12.79
4.TENNIS TABLE SIMPLE	12.63	11.76	13.09
2.SAUVETAGE	12.62	12.07	12.88
3.ACROSPORT	12.58	12.59	12.56
4.BASKET-BALL	12.56	12.01	13.05
1.NATATION	12.49	11.83	12.94
4.JUDO	12.48	11.85	12.82
4.VOLLEY-BALL	12.46	11.54	12.96
6.EPREUVES ACADEMIQUES	12.42	11.90	12.71
5.COURSE EN DUREE	12.39	11.83	12.67
1.DISQUE	12.35	11.80	12.70
2.COURSE D'ORIENTATION	12.32	11.81	12.68
1.SAUT EN PENTABOND	12.21	11.65	12.53
1.RELAIS VITESSE	12.18	11.64	12.62
1.COURSE DE HAIES	12.18	11.73	12.37
3.GYMNASTIQUE (SOL ET AGRES)	12.14	11.74	12.40
1.COURSE DE DEMI-FOND	12.12	11.23	12.53
1.LANCER DU JAVELOT	12.00	11.13	12.45
7.EPREUVES ADAPTEES	9.82	9.85	9.79

CP 1
CP 2
CP 3
CP 4
CP 5
ACADET
ADAPTEES

Constats :

- Les APSA présentant les meilleures moyennes sont le rugby, l'escalade et le football
- Dans 11 APSA l'écart de moyenne entre filles et garçons est supérieur à 1 point (à l'avantage des garçons)
- Les filles obtiennent une meilleure moyenne dans deux APSA (step, danse)

➔ Il existe que peu de « corrélation » entre les APSA présentant les meilleures moyennes et les APSA les plus pratiquées. Parmi les trois APSA présentant les meilleures moyennes (supérieure à 13), seule l'escalade présente un taux de pratique correct (14,67%). De même alors que la course de demi-fond est la plus pratiquée, elle présente la troisième moins bonne moyenne.

5.1.5. Fréquentation des APSA de la liste académique

ACADEMIES	% age	Tot élèves de l'acad	Ayant 1 épreuve Acad
AIX MARSEILLE	2.88%	10826	312
AMIENS	6.02%	8217	495
BESANCON	5.95%	5044	300
BORDEAUX	31.56%	11491	3626
CAEN	8.06%	6256	504
CLERMONT FERRAND	10.42%	4317	450
CORSE	10.37%	926	96
CRETEIL	7.31%	13474	985
DIJON	2.62%	6138	161
GRENOBLE	10.70%	11339	1213
LA GUADELOUPE	13.29%	2747	365
LA GUYANE	10.90%	1945	212
LA REUNION			
LILLE	0.00%	17311	0
LIMOGES	1.00%	2296	23
LYON	6.72%	10295	692
LA MARTINIQUE	75.24%	2116	1592
MAYOTTE	18.92%	1438	272
MONTPELLIER			
NANCY METZ	16.87%	8860	1495
NANTES			
NICE			
NOUVELLE CALEDONIE			
ORLEANS	18.52%	7850	1454
PARIS	20.54%	5267	1082
POITIERS	5.37%	5619	302
POLYNESIE			
REIMS	8.38%	5548	465
RENNES			
ROUEN	13.91%	6846	952
STRASBOURG	14.95%	3738	559
TOULOUSE	7.38%	9127	674
VERSAILLES	1.01%	14889	151
TOTAL	10.02%	183920	18432

Constats :

- La fréquentation des APSA de la liste académique est très variable selon les académies (de 0 à 75,24%)

5.1.6. Les écarts de moyenne selon les académies

ACADEMIE	Moyennes	Garçons	filles	Ecart
AIX-MARSEILLE	11.99	12.17	11.71	0.46
AMIENS	12.18	12.44	11.83	0.61
BESANCON				
BORDEAUX	12.76	13.06	12.31	0.75
CAEN				
CLERMONT-FERRAND	13.10	13.41	12.63	0.78
CORSE	13.42	13.83	12.88	0.95
CRETEIL	12.82	13.27	12.14	1.14
DIJON	12.02	12.44	11.35	1.10
GRENOBLE	12.86	13.14	12.39	0.75
GUADELOUPE	11.65	12.11	10.96	1.15
GUYANE	0.00	0.00	0.00	0.00
LA REUNION	0.00	0.00	0.00	0.00
LILLE	0.00	0.00	0.00	0.00
LIMOGES	12.56	12.90	11.96	0.94
LYON	12.34	12.54	12.01	0.53
MARTINIQUE	11.95	12.21	11.55	0.66
MAYOTTE	12.67	12.77	12.57	0.20
MONTPELLIER	12.00	12.30	11.54	0.76
NANCY-METZ	12.44	12.66	12.10	0.56
NANTES				
NICE				
NOUVELLE CALEDONIE	12.60	12.98	12.15	0.83
ORLEANS-TOURS				
PARIS	12.23	12.65	11.67	0.98
POITIERS	12.40	13.04	11.93	1.11
POLYNESIE FRANCAISE				
REIMS	13.10	13.10	13.11	-0.02
RENNES	12.90	13.18	12.40	0.78
ROUEN				
STRASBOURG	13.03	13.36	12.68	0.68
TOULOUSE	12.77	13.12	12.20	0.92
VERSAILLES	12.29	12.68	11.73	0.95

Constats :

- Quelques écarts dans les moyennes globales entre académies (de 11,65 à 13,42) pour une moyenne nationale de 12,51
- Concernant les écarts filles-garçons : quatre académies présentent des écarts de moyenne de plus d'un point

5.2. Enseignement commun : Contrôle en ponctuel

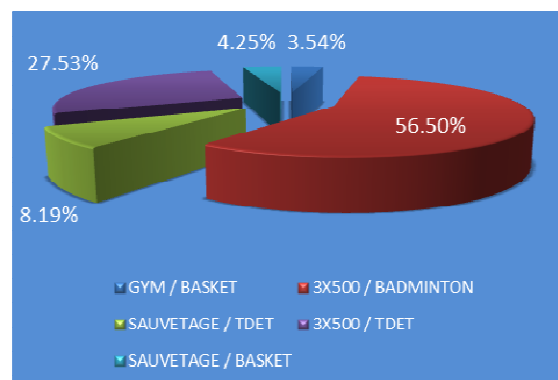
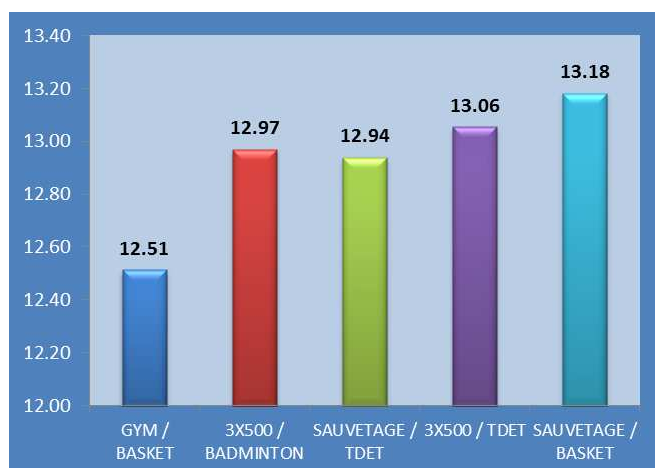
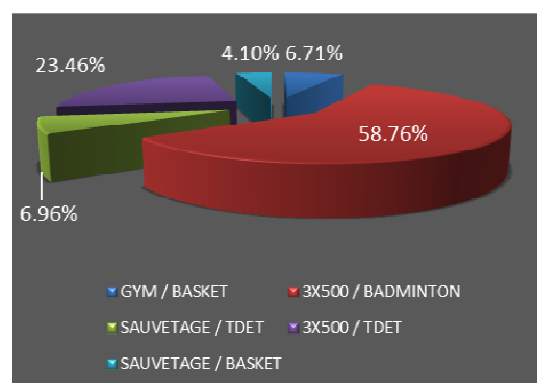
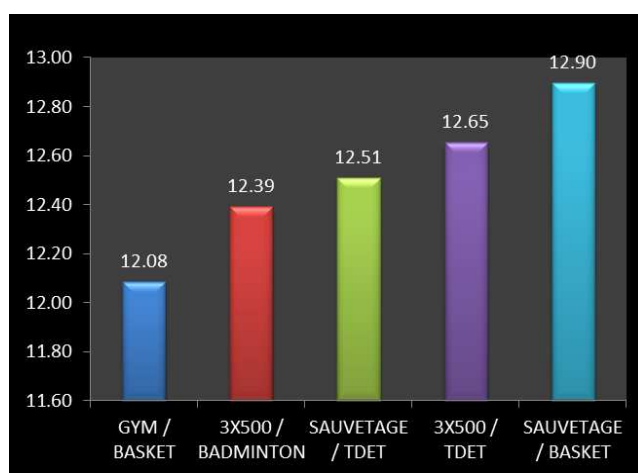
5.2.1. Les moyennes globales

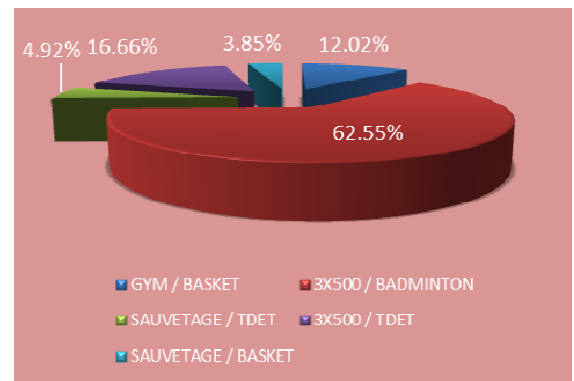
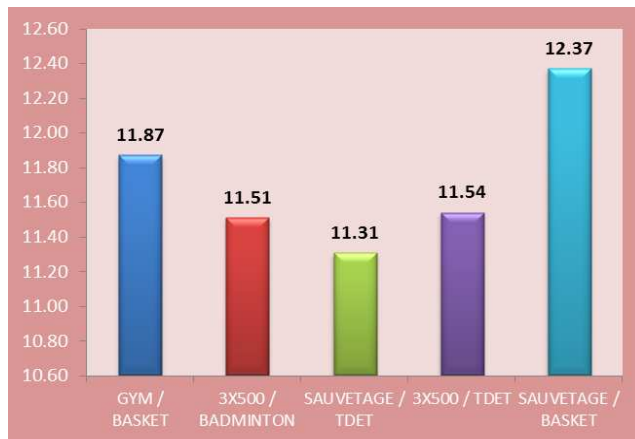
CAP BEP SESSION 2013 (PONCTUEL OBLIGATOIRE)	MOYENNES 2013	MOYENNES 2012
G + F	12.46	11.80
Garçons	12.98	12.20
Filles	11.58	11.01
Ecart garçons-filles	1.40	1.19

Constats :

- Augmentation de la moyenne globale
- L'écart entre la moyenne des filles et des garçons augmente par rapport à 2012
- La moyenne de l'épreuve ponctuelle est la même que celle en CCF

5.2.2. Les moyennes et fréquentation par binôme d'activités





Constats :

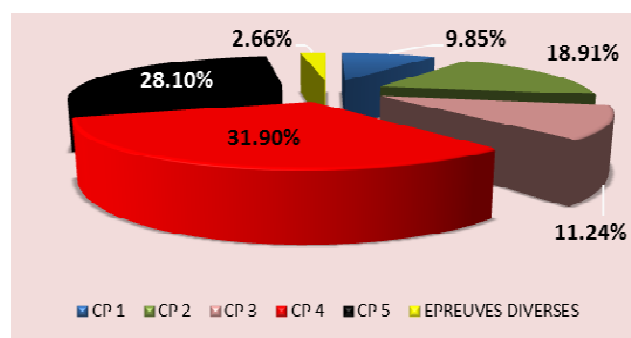
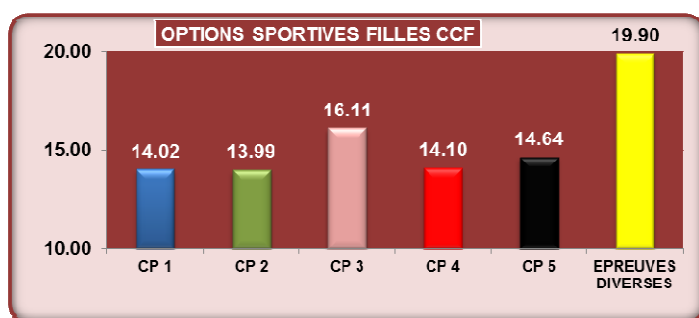
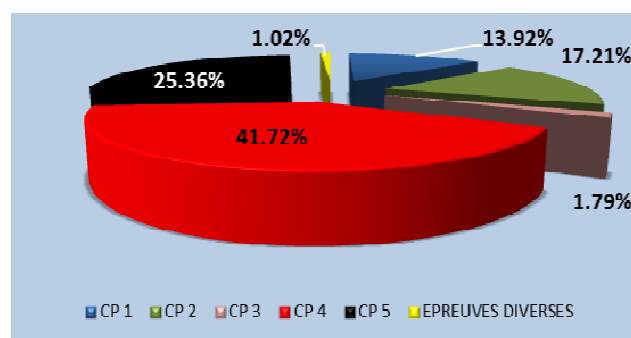
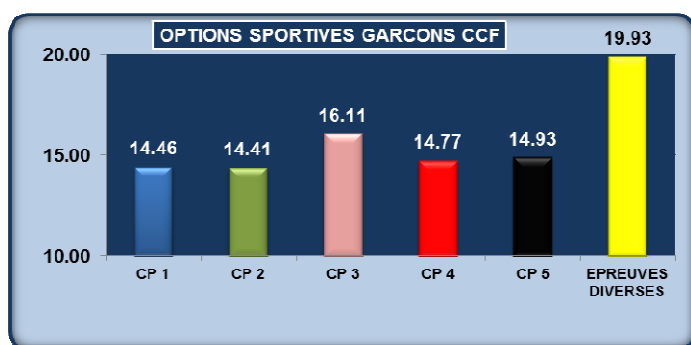
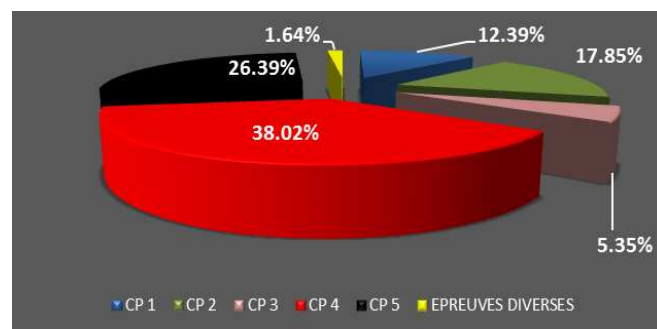
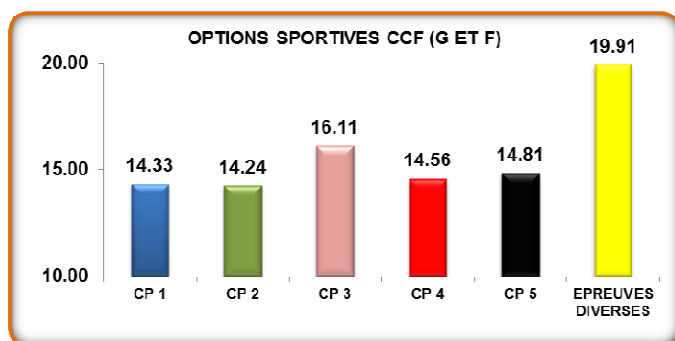
- Pas d'écart flagrant de moyenne globale entre les binômes d'activités. Par contre il existe un fort déséquilibre en termes de fréquentation : le binôme « 3x500 – badminton » est sur-fréquenté que ce soit chez les filles ou chez les garçons (56,5%). Ce binôme présente la deuxième moins bonne moyenne
- Le binôme « sauvetage / basket » présente la moyenne la plus élevée alors qu'il est celui le plus faiblement représenté (4,10%)

6. Epreuve facultative

Pour rappel cette épreuve n'est possible que pour la voie G/T

6.1. Contrôle en Cours de Formation

6.1.1. Les moyennes et fréquentation par CP (chiffres de 7 académies)



Constats :

- Les moyennes sont élevées quelles que soient les CP
- La CP3 présente la meilleure moyenne. Elle est essentiellement investie par les filles
- Les résultats des garçons et des filles sont proches. L'écart le plus important concerne la CP4 (0.67 d'écart entre les moyennes)
- Les épreuves diverses ne concernent qu'un faible nombre d'élèves et présentent une moyenne anormalement élevée

6.1.2. Constats sur la base de l'étude du contenu des rapports académiques

L'étude du contenu de l'ensemble des rapports académiques a permis de mettre en évidence les points suivants :

- Le fait d'être évalué cette année sur deux APSA et non une seule comme l'année dernière ne semble pas avoir eu d'impact sur le nombre de candidats (dans certaines académies ce nombre a augmenté alors qu'il a diminué dans d'autres)
- Les moyennes globales sont élevées dans toutes les académies (entre 14 et 16)
- Elles n'ont pas diminué par rapport à l'année dernière (alors que les élèves étaient évalués sur une seule APSA)
- Peu d'écart entre les moyennes des filles et des garçons
- Ecart important entre les moyennes des bacs G et des bacs T
- Le taux de fréquentation des filles est environ de 35%
- Les binômes les plus fréquemment évalués sont des binômes de type CP4/CP1 et CP4/CP5

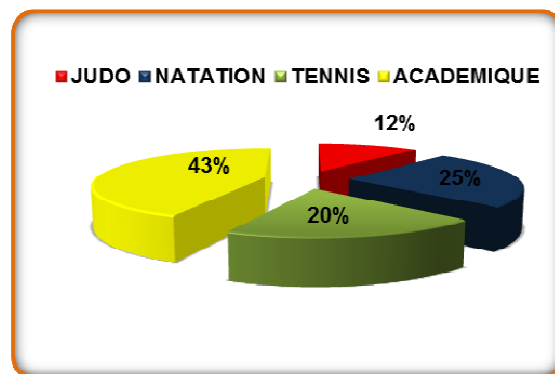
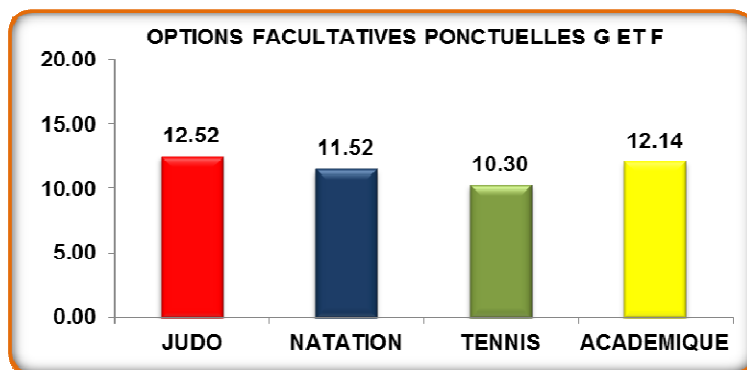
➔ Les rapports académiques pointent la difficulté à évaluer deux APSA de deux CP différentes

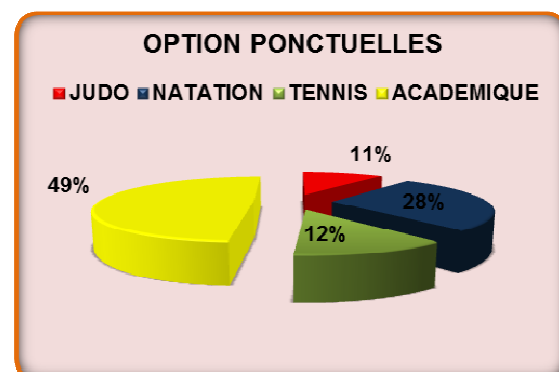
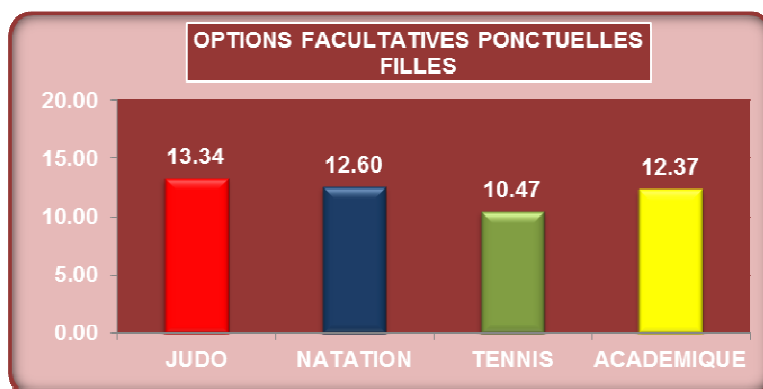
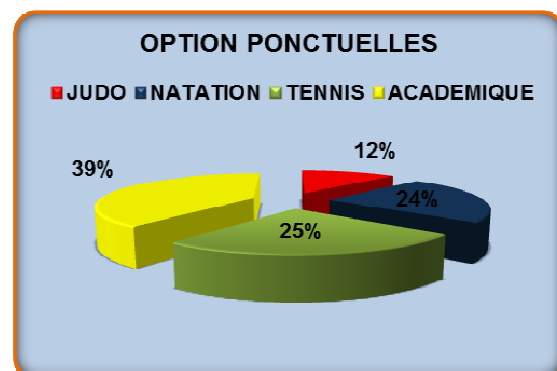
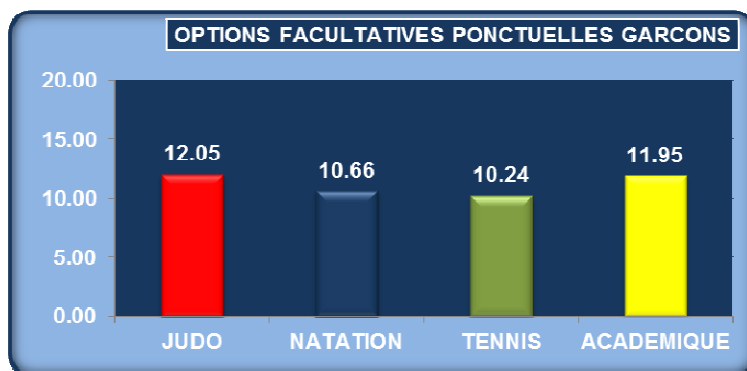
➔ Les rapports académiques soulignent l'hétérogénéité des niveaux d'exigence des référentiels selon les APSA

➔ La commission rappelle la possibilité de mettre en place localement des épreuves adaptées pour des élèves en situation de handicap choisissant l'option.

6.2. Contrôle en ponctuel

6.2.1. Les moyennes et fréquentation par CP (chiffres de 7 académies)





Constats :

- Les moyennes sont nettement moins élevées qu'en CCF (méconnaissance des attentes de l'épreuve de la part des candidats ?)
- Les filles obtiennent de meilleurs résultats que les garçons dans toutes les APSA. Ceci peut être dû à trois éléments principaux : 1. Le contenu même de l'épreuve (l'oral sur 4 points) ; 2. La population concernée (cette épreuve étant facultative, on peut penser que ce sont des « filles sportives » qui l'investissent) ; 3. Le type « d'APSA académiques » proposées (la danse est souvent présente dans ces APSA).
- Le tennis présente la moyenne la plus faible (« activité refuge » ???)
- Le judo est peu choisi mais présente la meilleure moyenne (activité choisie par des « spécialistes » ?)
- Les épreuves académiques sont bien représentées
- La CP5 est présente dans les épreuves académiques
- Le taux d'absentéisme est important

6.2.2. Constats sur la base de l'étude du contenu des rapports académiques

L'étude du contenu de l'ensemble des rapports académiques a permis de mettre en évidence les points suivants :

- Un fort taux d'absentéisme
- Le pourcentage de filles est d'environ 35% (similaire au facultatif en CCF)

- Une grande disparité des moyennes entre les APSA (aussi bien pour la liste nationale que pour les listes académiques) selon les académies
- Une grande disparité de la fréquentation des APSA de la liste académique selon les académies
- La danse, lorsqu'elle est présente dans la liste académique, est choisie de façon massive par les filles qui y obtiennent de bonnes moyennes
- Les sports collectifs, lorsqu'ils sont présents dans la liste académique, sont choisis de façon massive par les candidats. Les moyennes sont variables.

➔ La commission Insiste à nouveau sur la nécessité d'une communication en amont des épreuves, à destination des candidats, des attentes de celles-ci.

➔ La commission suggère de ne pas imposer une liste nationale d'APSA mais de laisser l'académie choisir son offre. Celle-ci pourrait être constituée de cinq APSA relevant des cinq CP et prendre en compte les spécificités filles-garçons (c'est-à-dire proposer une offre qui s'adresse aux deux sexes). Les référentiels absents du programme national pourraient être soumis à validation auprès de la commission nationale.

6.2.3. SHN et SSHN

Cette année, les « élèves SHN » et ceux relevant du HNSS (podiums aux championnats de France UNSS ou Jeunes Officiels) pouvaient faire valider une note de 16 sur 16 concernant la partie pratique de l'épreuve et de passer un entretien noté sur 4 points. Concernant les modalités d'organisation de cette épreuve, l'étude des rapports académiques a mis en évidence :

- Un manque de lisibilité concernant le nombre d'élèves concernés par ces dispositions et la mise en œuvre de cet oral sur l'ensemble du territoire
- Des moyennes très élevées pour l'oral
- Des conditions de mise en œuvre différentes selon les académies. Ces différences concernent :
 - o les centres de passage des épreuves (départementaux /dans l'établissement)
 - o les jurys (départementaux/ de l'établissement, spécialistes ou non de l'APSA)
 - o le nombre de jurés (un ou deux jurés)
- Des objets de questionnement différents pour l'oral. Dans certaines académies les objets de questionnement et les grilles d'évaluation ont été définis selon le public (SHN, podium UNSS, jeunes officiels)

➔ La commission souhaiterait que pour l'année prochaine, il existe une rubrique spécifique dans le rapport académique concernant les élèves SHN / HNSS

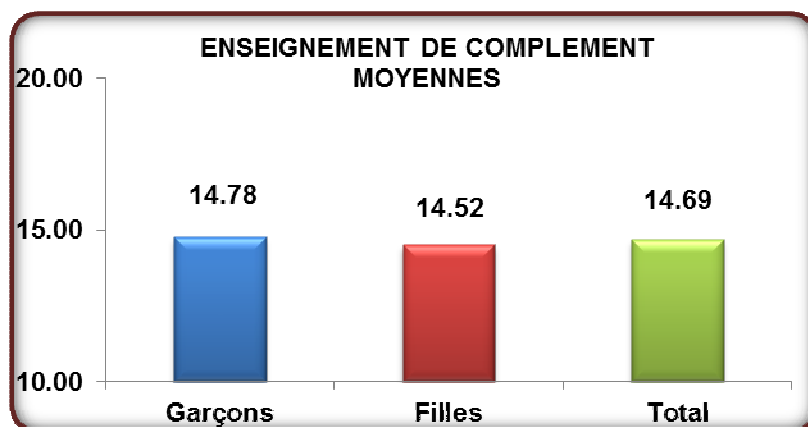
➔ La commission s'interroge sur la lourdeur et le coût de l'organisation de cet oral. Deux jurés sont-ils réellement nécessaires pour 4 points (CF. il n'y a qu'un seul juré pour des épreuves du bac notées sur 20) ? Cet oral ne devrait-il pas être passé au sein de l'établissement ? Nécessite-t-il vraiment la présence d'un spécialiste de l'APSA ?

➔ La commission souligne l'intérêt de différencier le contenu de l'oral et les grilles d'évaluation selon les publics (SHN, podium UNSS, jeunes officiels). Elle estime que cet oral devrait plus porter sur la « méthodologie de l'entraînement », les effets de l'entraînement et/ou les valeurs de la pratique sportive que sur la connaissance d'une APSA.

➔ La commission se pose la question d'élargir ce dispositif à d'autres publics d'élèves tels que les « Jeunes reporters », les élèves possédant un diplôme fédéral. Ceci engendrerait des coûts supplémentaires pour l'organisation qu'il convient de prendre en compte.

7. Enseignement de complément

7.1. Les moyennes (chiffres de 7 académies)



Il est à noter une similarité entre les moyennes des filles et celle des garçons. Les filles peuvent aussi réussir en EPS...

7.2. Constats sur la base de l'étude des rapports académiques

L'étude du contenu des rapports académiques a permis de mettre en évidence les points suivants :

- Cet enseignement concerne de 1 à 6 établissements par académie
- Les filles semblent présenter 1/3 des élèves
- Les APSA supports de l'enseignement sont diverses selon les académies et les établissements

➔ Au regard du faible nombre d'élèves concernés, de l'investissement exigé et de la faible valorisation de cet enseignement dans le cursus des élèves, les membres de la commission s'interrogent sur l'opportunité de maintenir un tel dispositif.

Annexe 1 : Evolutions souhaitées concernant EPS NET

Les membres de la commission ont pointé des difficultés récurrentes concernant l'utilisation de l'application EPS NET et proposent différentes évolutions dans les trois modules :

- 1- le module Enseignant
- 2- le module Gestionnaire
- 3- le module Commission

Sont associées aux aspects de conformité, des propositions pour un confort des utilisateurs.

1- le module Enseignant

1.1- Le module Enseignant pour les trois examens

- a- Permettre aux professeurs et au chef d'établissement de pouvoir consulter leurs statistiques une fois les notes validées.
- b- Lors de la saisie des protocoles, associer à chaque ensemble certificatif, le nom du professeur qui assure l'enseignement.
- c- Lors de la saisie des notes, la possibilité d'afficher les APSA en entête de colonnes CCF, aurait l'avantage de guider la saisie des notes en rapport avec l'APSA. Actuellement, nous ne pouvons être sûrs de la relation Note / APSA sur laquelle repose une grande part des résultats statistiques.
- d- Lors de la saisie des notes, visualiser sur l'écran, la note finale de l'élève candidat.
- e- Corriger pour la voie professionnelle l'erreur liée à « DI/DI/une note = une note » = non conforme aux textes.
- f- Lors de la saisie des protocoles, supprimer la mention « facultatif » pour dater les rattrapages. Rendre obligatoire ces saisies, aurait pour effets de multiplier et perler les rattrapages dans l'année scolaire et faciliterait la vérification des inaptitudes à travers la lecture des certificats médicaux datant la période d'inaptitude.
- g- Pouvoir saisir trois épreuves en contrôle adapté.
- h- Simplifier la saisie des protocoles adaptés en supprimant les libellés longs moyens et courts.
- i- Concernant le contrôle adapté et pour rendre lisible les pratiques d'inclusion (Loi 2005)
 - restriction dans un menu déroulant du même type que la liste académique
 - faciliter la saisie (Gestion des nomenclatures dans EPSNET Gestionnaire) en supprimant la contrainte des libellés courts, moyens, longs
 - un menu déroulant sans restriction d'APSA contenant les APSA liste nationale
 - un menu déroulant sans restriction d'APSA concernant les élèves « Inaptes » auxquels seront proposées les épreuves adaptées (EA) arrêtées par le recteur
 - un menu déroulant sans restriction d'APSA concernant les élèves en situation de handicap auxquels seront proposées les épreuves compensées arrêtées par le recteur

1.2- Le module Enseignant pour la voie GT

- a- Afficher les résultats détaillés de l'épreuve d'option facultative CCF.
- b- Donner la possibilité de réaliser des statistiques sur l'option facultative CCF de l'établissement.
- c- Neutraliser la note d'option facultative si l'élève est inapte total à l'EPS (enseignement commun en CCF).
- d- Afficher les résultats détaillés de l'épreuve de complément.
- e- Donner la possibilité de réaliser des statistiques sur l'enseignement de complément.
- f- Neutraliser la possibilité d'obtenir une note en option facultative CCF et une note d'enseignement de complément.
- g- Neutraliser la note d'option de complément si l'élève est inapte total à l'EPS (enseignement commun en CCF).

1.3- Le module Enseignant pour le CAP-BEP

- a- Remplacer BEP par « diplôme intermédiaire » pour repérer distinctement les deux examens.

1.4- Le module Enseignant et le contrôle adapté

- a- Garder la structure existante, mais changer les libellés qui ne sont pas compris ou qui maintiennent le statut de la DISPENSE (supprimé depuis 1990)
Proposition de remplacement :
 - « inaptes totaux dispensés à l'année » = inaptes totaux à l'inscription
 - « inaptes totaux inscrits aux épreuves » = inaptes partiels

2- Le module gestionnaire

- a- Pouvoir circuler d'un enseignement à un autre sans sortir de l'application EPSNET

2.1- Le module gestionnaire en rapport avec la saisie des protocoles

- a- Lors de l'édition des protocoles, préciser le type d'examen (baccalauréat professionnel, général ou Cap Bep) et nommer les fichiers édités en fonction de l'examen

2.2- Le module gestionnaire en rapport avec la saisie des notes

- a- Donner la possibilité à la DSI de créer un « établissement fantôme » académique, afin que le corps d'inspection accède aux interfaces d'EPSNET établissement et puisse simuler les tâches qu'effectue un professeur
- b- Rendre visible les candidats inaptes par établissement.

3- Le module commission

- a- Pouvoir changer le statut d'un élève et modifier toutes ses notes ou bien encore le placer DI, même pour les inaptes totaux (la CAHPN étudiant la conformité des certificats médicaux sous la responsabilité du médecin conseiller du recteur).

- b- Permettre l'édition des statistiques concernant les inaptes partiels et les inaptes totaux par établissement (en pourcentage) à l'identique des moyennes d'établissement.
- c- Revenir à la version 2012 (et avant), pour disposer des fichiers en format Excel.
- d- Associer les APSA aux compétences propres (CP) correspondantes pour opérer des tris par CP et afficher le poids de chacune d'entre-elles.
- e- Avoir accès aux notes d'option détaillées et pouvoir sortir des statistiques distinguant note globale, note pratique par APSA et note d'entretien.
- f- Visualiser la distribution des notes de 00 à 20 par établissement afin d'aider à l'harmonisation.
- g- Lors de l'extraction sous Excel, afficher en haut de page le type d'examen concerné (BGT, BP, CAP-BEP).

Annexe 2 : Trame du rapport de la commission académique 2014

Rapport de la Commission académique session 2014

Académie de :

1. La commission

- 1.1 Organisation
- 1.2 Logiciel de traitement des notes
- 1.3 Principes d'harmonisation

2. Résultats académiques de la session : baccalauréats G, T et pro

2.1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

- 2.1.1 Observations générales
- 2.1.2 Décisions d'harmonisation
- 2.1.3 Liste académique
- 2.1.4 Inaptitudes et enseignement adapté
- 2.1.5 Réflexions et perspectives

2.2 Enseignement commun : examen ponctuel terminal

- 2.2.1 Observations
- 2.2.2 Inaptitudes et enseignement adapté
- 2.2.3 Réflexions et perspectives

2.3 Enseignement facultatif : contrôle en cours de formation (bac G/T)

- 2.3.1 Observations générales
- 2.3.2 Réflexions et perspectives

2.4 Enseignement facultatif : contrôle en ponctuel (bac G/T)

- 2.4.1 Observations générales
- 2.4.1 Observations spécifiques concernant les SHN et HNSS
- 2.4.2 Réflexions et perspectives

2.5 Enseignement de complément: contrôle en cours de formation (bac G/T)

- 2.5.1 Observations générales
- 2.5.2 Réflexions et perspectives

3. Résultats académiques de la session : CAP et BEP

3.1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

- 3.1.1 Observations générales
- 3.1.2 Décisions d'harmonisation
- 3.1.3 Capitalisation des notes
- 3.1.4 Liste académique
- 3.1.5 Inaptitudes et enseignement adapté
- 3.1.6 Réflexions et perspectives

3.2 Enseignement commun : examen ponctuel terminal

- 3.2.1 Observations
- 3.2.2 Réflexions et perspectives

4. Réflexions et préconisations pour la session suivante

- 4.1 A destination des établissements
- 4.2 A destination de la commission nationale

5. Bilan